

COMMISSION DE L'ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
CLIMAT

du

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019

Après-midi

COMMISSIE VOOR ENERGIE,
LEEFMILIEU EN KLIMAAT

van

WOENSDAG 18 SEPTEMBER 2019

Namiddag

De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.31 uur en voorgezeten door de heer Jan Briers.
La réunion publique de commission est ouverte à 14 h 31 et présidée par M. Jan Briers.

01 Questions jointes de

- Mélissa Hanus à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'enquête publique sur le projet de Plan national intégré Énergie-Climat" (55000230C).
- Kurt Ravyts à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'analyse des résultats de l'enquête publique sur le Plan national Énergie-Climat" (55000233C).
- Michel De Maegd à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "Les suites de l'enquête publique réalisée dans le cadre du Plan national Énergie-Climat" (55000288C).
- Tinne Van der Straeten à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "Le projet de PNCE et la préparation à la consultation informelle avec la Commission Européenne" (55000296C).
- Kris Verduyck à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "Le Plan national Énergie-Climat" (55000311C).

01 Samengevoegde vragen van

- Mélissa Hanus aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De publieksbevraging over het ontwerp van het geïntegreerd Nationaal Energie- en Klimaatplan" (55000230C).
- Kurt Ravyts aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De analyse van de resultaten uit de publieksbevraging rond het Nationaal Energie- en Klimaatplan" (55000233C).
- Michel De Maegd aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De follow-up van de voor het Nationaal Energie- en Klimaatplan uitgevoerde publieksbevraging" (55000288C).
- Tinne Van der Straeten aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "Het ontwerp-NEKP en de voorbereiding op de informele consultatie met de Europese Commissie" (55000296C).
- Kris Verduyck aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "Het Nationaal Energie- en Klimaatplan" (55000311C).

De **voorzitter**: Mevrouw de minister, collega's, aangezien vijf fracties een vraag stellen over hetzelfde thema, hebben wij gemeend dat een actualiteitsdebat op zijn plaats is.

Nous avons des questions sur le même sujet, le Plan national Énergie-Climat. Nous avons donc pensé qu'un débat d'actualité serait le bienvenu, notamment parce que les questions émanent de cinq groupes différents.

Daarom hebben wij het schema een beetje aangepast. Eerst komen de vijf vraagstellers aan bod en meteen daarna kan wie daar een vraag aan wenst toe te voegen, dat doen. Pas daarna zal de minister antwoorden.

01.01 **Mélissa Hanus** (PS): Madame la ministre, il y a deux semaines, je voulais vous interroger sur le travail d'analyse et les enseignements qu'on pouvait déjà retirer de l'enquête relative au Plan national Énergie-Climat. À la suite du report de ma question, nous voici avec une actualité dévoilée ce matin même à ce sujet, qui m'impose de mettre ma question à jour.

Cette enquête est censée nous aider à fixer les objectifs nationaux à long terme pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'Accord de Paris. Or, avant même de parler des conclusions qu'on pourrait en retirer, il y a lieu de s'interroger sur l'échantillon des répondants de l'enquête. Sur les 52 000 personnes ayant répondu à cette enquête, seuls 17 % sont domiciliés en Wallonie. Par conséquent, pour éviter tout biais dans l'analyse des résultats, la question qui se pose aujourd'hui est la suivante.

Comment comptez-vous, à ce stade, combler le déficit de représentativité de la voix des francophones dans le Plan national Énergie-Climat?

Je vous remercie.

01.02 Kurt Ravyts (VB): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, mijn collega haalde al aan dat u deze ochtend in de pers als blijde boodschap hebt verkondigd dat het extern agentschap enkele zaken heeft geanalyseerd uit de publieksbevraging. Daaruit kwamen volgens u als belangrijkste items meer investeringen in windmolens op zee, de ontwikkeling van hernieuwbare energie, het fiscaal voordeliger maken van openbaar vervoer en een langetermijnvisie voor een regering, ongeacht haar samenstelling.

Vrijdag aanstaande begint de wellicht zoveelste actieweek voor het klimaat al. Volgende week komt Youth For Climate. U staat nu dus al onder zware druk, wat we straks overigens ook in verband met biobrandstoffen zullen horen.

Mevrouw de minister, welke nadere commentaar hebt u bij de – al dan niet voorlopige, tussentijdse of definitieve – analyse van het extern agentschap naar aanleiding van die publieksbevraging?

Naast mijn vraagstelling wil ik u ertoe oproepen om het hoofd koel te houden in de komende weken en maanden. Ik verwijs in alle kalmte en rust naar wat een economete vandaag in *De Tijd* opmerkt. Zij stelt dat het klimaatbeleid voor woningen – ze doelt op niet-EPC+-woningen – misschien wel tot de grootste vermogensvernietiging van onze generaties leidt. Het debat, met name over de betaalbaarheid, zullen wij in de volgende maanden nog kunnen voeren. U mag in de volgende weken en maanden van onze kant alvast druk verwachten, wat overigens ook geldt voor uw collega's en de leden van de toekomstige Vlaamse regering.

01.03 Michel De Maegd (MR): Madame la ministre, d'ici la fin de l'année, notre pays doit, comme tous les autres États membres de l'Union européenne, soumettre à la Commission son Plan national Énergie-Climat pour la période 2021-2030. Y seront reprises les grandes lignes de la transition vers un système énergétique durable, fiable et financièrement abordable.

Afin de permettre à tout un chacun de donner son avis sur ce plan, une grande enquête publique a été réalisée entre début juin et mi-juillet. Lors de la précédente réunion de cette commission, alors que l'enquête se terminait, vous nous annonciez que, malgré des chiffres encore non définitifs, celle-ci semblait avoir réuni un nombre très important de répondants. Vous nous annonciez également qu'un bureau externe assurerait, en collaboration avec votre administration, l'analyse des résultats.

Il ressort aujourd'hui que plus de 52 000 personnes ont pris part à cette enquête. Si l'on peut se réjouir de cette importante participation, il est néanmoins particulièrement interpellant de remarquer que 75 % des réponses proviennent du côté néerlandophone de notre pays.

Cela étant dit, pouvez-vous nous indiquer le nombre total de remarques formulées par les citoyens? Une analyse poussée des résultats a-t-elle déjà pu être menée? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous en faire part?

Concrètement, des modifications importantes dans le plan présenté auront-elles lieu et si oui, de quelle nature?

Enfin, il est prévu que notre pays interpelle les pays voisins dans les prochaines semaines pour travailler avec eux sur un plan régional. Serait-il possible d'avoir plus d'informations sur cette phase? Comment se structurera-t-elle? Des échanges ont-ils déjà eu lieu à ce sujet?

Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse et le suivi que vous donnerez à ce dossier.

01.04 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen): Mijnheer de voorzitter, collega's, ik verbaas mij een beetje over de teneur van dit debat. Het klimaat gaat ons allen aan, ongeacht onze taalrol. Het is een beetje spijtig om het debat daartoe te verenigen, maar het zal wellicht niet zo bedoeld zijn.

Mevrouw de minister, ik heb ook de krant gelezen en kijk erg uit naar de analyse die werd gemaakt. Ik veronderstel dat u die zult toelichten.

Op 15 juli ondervroeg ik u in de commissievergadering al over de informele consultatie met de Europese Commissie over de opvolging van haar aanbevelingen. Heel specifiek ging het over welke aanbevelingen al dan niet zouden worden gevolgd en hoe dat wordt gemotiveerd. Het leidt te ver om uw antwoord volledig te citeren, want we kunnen dat in het verslag gewoon nalezen, maar het kwam erop neer dat wij binnen ENOVER een pilootgroep hebben, waarin wij de antwoorden voorbereiden, dat wij daarover informeel overleg voeren met de Commissie en hard aan het werk zijn.

Deze maand is de Europese Commissie begonnen met de consultaties van de lidstaten over de voorbereiding van het finale plan en dus ook over de opvolging van haar opmerkingen.

Mevrouw de minister, wat is de analyse van de pilootgroep van ENOVER? Kunt u die analyse aan onze commissie bezorgen? Hoe wordt de consultatie met de Europese Commissie voorbereid? Wie zal daaraan deelnemen? Tot slot, welk standpunt zal België innemen in die informele consultatie omtrent de aanbevelingen van de Europese Commissie?

01.05 Kris Verduyckt (sp.a): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, naar aanleiding van de publieksbevraging hebt u vandaag in de pers verklaard dat veel mensen een langetermijnvisie willen met het oog op klimaatbeleid.

Vandaag is het Nationaal Klimaat- en Energieplan een belangrijk document. Daarover heb ik de volgende vragen.

Mijn eerste vraag gaat over de werkwijze zelf. Wij hebben feedback gekregen over de vorige *draft* die werd ingediend. Wat doet u met die feedback?

Wat betreft de timing, u hebt eerder verklaard dat u zich niet echt geroepen voelt om zich aan de deadline van 31 december 2019 te houden. Klopt dat, of mogen wij toch verwachten dat het Nationaal Klimaat- en Energieplan dit jaar bij Europa terechtkomt?

Een van de kritieken van Europa luidde dat ons plan een beter geïntegreerd geheel moest zijn. Het was volgens Europa te veel een samenraapsel van de plannen van onze verschillende deelstaten. Hoe kunnen wij ervoor zorgen dat ze beter op mekaar zijn afgestemd? Ik vind dat belangrijk en ben benieuwd naar uw antwoord daaromtrent.

Ik heb nog twee concrete vragen.

Zal het aandeel hernieuwbare energie worden opgetrokken tot minimaal 25 %? Op welke manier wordt de financiële onderbouwing van het plan verbeterd? Wie werkt daaraan?

Tot slot een praktische vraag. Kunt u ons een lijst bezorgen van alle maatregelen uit de interparlementaire klimaatresolutie die in de *draft* van het plan werden overgenomen?

De **voorzitter**: Collega's, wie zich geroepen voelt om het woord te nemen rond het Nationaal Klimaat- en Energieplan mag dat nu doen.

01.06 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le président, il me paraît important de tenir compte des réponses effectives du public au travers desquelles l'on observe que 60 % des répondants à l'enquête répondent très clairement que ce qui compte aujourd'hui est une vision politique à long terme. C'est cette réponse-là qu'il faut regarder aujourd'hui.

01.07 Marie-Christine Marghem, ministre: Chers collègues, je vous remercie pour vos nombreuses questions qui font l'actualité aujourd'hui puisque vous avez vu, comme indiqué précédemment, qu'une société a été engagée par marché public pour traiter l'ensemble des réponses données au questionnaire. Il y

avait deux types de questions: des questions auxquelles les intervenants pouvaient répondre par oui ou par non et des questions ouvertes dans lesquelles un argumentaire pouvait être développé. Pour traiter ces réponses, il a fallu se faire aider.

Les chiffres que vous citez sont corrects, finalement. "Finalement" car ils doivent être analysés sous deux angles: la totalité des personnes ayant participé est au nombre de 61 000 personnes, dont environ 52 000 ont rempli le questionnaire, alors que 20 000 personnes (une partie fait partie de ces 52 000) ont participé aux réponses aux questions ouvertes. C'est-à-dire que certains ont rempli la totalité du questionnaire en choisissant de répondre aux questions à réponse oui/non et puis aux questions ouvertes, et d'autres (52 000) n'ont fait que les questions oui/non et certains n'ont pas choisi ce mode de réponse mais les champs ouverts.

La matière est considérable et a été traitée, ce qui m'a permis de dire – non pas selon mon avis mais selon les réponses fournies – que, d'une part, il a été clairement exprimé dans le sondage que les gouvernements à constituer ou déjà constitués doivent envisager une politique à long terme avec courage et résolution et que, d'autre part, dans cette politique, des tas de choses sont égrainées au fil des réponses, mais ce qui en ressort de façon importante est que neuf personnes sur dix estiment que le développement offshore est une très bonne solution et qu'il faut poursuivre dans ce sens.

Au-delà de cela, on y trouve des réponses sur l'utilisation des véhicules, le tri des déchets, l'efficacité énergétique des bâtiments, etc.

La première question est de savoir comment il se fait qu'il y ait un différentiel à ce point net entre le nombre de répondants au nord du pays, au centre et au sud?

Comme je l'ai dit ce matin dans la presse, je ne me l'explique pas puisque tout le monde a pu disposer du questionnaire et du temps suffisant pour y répondre, ainsi que de toutes les possibilités pour ce faire: soit en répondant oui ou non – la voie la plus facile –, soit en utilisant – pour ceux disposés à élaborer un raisonnement – la quinzaine de questions ouvertes. La possibilité de donner son point de vue était vraiment offerte.

Peut-on pour autant titrer, comme l'a fait le journal en question, qu'il y a un désintérêt? Je vois que Mme Hanus dit non. Je dis non avec elle. Il n'y a pas un moindre intérêt au sud du pays qu'au nord. En revanche, il y a peut-être une façon différente de concevoir les choses. Culturellement, répondre nous intéresse peut-être moins. Alors que faire?

Moi je ne peux rien faire de plus. Il faut des moyens pour lancer ce type d'enquête. Au-delà de ça, je ne vois pas comment on pourrait inciter un public, qui dispose déjà de l'information et du temps nécessaire pour répondre à des questions, à y répondre plus que ce que j'ai déjà vu dans de précédentes enquêtes où le même différentiel de réponse a déjà pu être constaté. Toutes les suggestions sont bonnes à prendre. Il faut peut-être une sensibilisation accrue.

Car, ce n'est évidemment pas pour la forme qu'un tel questionnaire est lancé, mais pour enrichir le travail relatif au Plan national Énergie-Climat, plan qui n'est pas uniquement entre les mains du fédéral. Le communiqué de presse Belga que nous avons rédigé en témoigne: il relève également des responsabilités des gouvernements régionaux. Non seulement parce que tout le pays est intéressé, mais aussi parce que les matières traitées sont réparties de manière différenciée entre le fédéral et les Régions, encore plus depuis la sixième réforme de l'État votée en 2014.

Pour un feed-back un peu plus précis sur l'enquête en ligne, le public et les intervenants ont également eu l'occasion de répondre par courriel soit au PNEC général, soit aux différents plans spécifiques des entités. Le questionnaire contenait des annexes. Parfois, il y a plus qu'un plan par Région. Il était permis aux intervenants d'interagir avec ces plans annexés.

Par le biais des adresses électroniques liées au PNEC et à la contribution fédérale, nous avons également reçu 230 réactions de citoyens ou de parties prenantes, avec ou sans pièces jointes, puisqu'il était également possible de documenter son intervention à l'aide de pièces jointes.

Je vais d'abord vous parler de ce qui concerne l'échéance du 31 décembre et de tout ce qui peut et doit se passer dans l'intervalle.

D'abord, comme je vous l'avais déjà dit et puisque cela fait partie des obligations que nous devons respecter, le 4 septembre, a eu lieu une consultation au niveau des directions générales des pays voisins. En effet, nous devons consulter nos voisins dans un cadre régional pour notre Plan national Énergie-Climat et eux doivent faire de même.

Le vendredi 13 septembre dernier - il n'y a donc pas si longtemps puisque nous sommes le 18 -, s'est tenue une consultation avec les *stakeholders* belges. C'est également l'une de nos obligations. Les résultats de cet échange et de la consultation régionale nous parviendront d'ici une quinzaine de jours. Ils viendront s'ajouter aux résultats de l'enquête publique faite auprès des citoyens durant les semaines d'été.

Concernant la suite du timing, une fois qu'on aura tous ces éléments-là, nous verrons quels gouvernements de plein exercice seront à nos côtés. On peut espérer que d'ici une quinzaine de jours, le gouvernement flamand sera constitué mais je laisse trois points de suspension. Je ne connais malheureusement pas l'avenir. En tout cas, le gouvernement fédéral, lui, est encore dans les limbes. Or, si on veut faire en sorte de relever nos ambitions dans le cadre du Plan national Énergie-Climat toutes entités confondues, on doit nécessairement pouvoir le faire puisque c'est aussi un engagement pour une trajectoire dans le cadre européen.

On ne peut le faire qu'avec des gouvernements de plein exercice. Pourquoi? Parce qu'on doit s'interroger aux différents niveaux de pouvoir, en fonction des compétences à mettre en jeu et en fonction des vecteurs qui sont interrogés – c'est-à-dire les vecteurs énergétique et climatique spécifiques à chaque niveau de pouvoir – sur la manière d'arriver ensemble à respecter les recommandations et les niveaux d'exigence proposés par l'Europe.

Il ne s'agit évidemment pas de dire que le 31 décembre, on ne fera rien. Je voudrais quand même être tout à fait claire à ce propos. On fera ce qu'il est possible de faire au 31 décembre. Avec un gouvernement en affaires courantes, nous ne pouvons pas prendre une décision sur le moyen et le long terme parce qu'on se situe quand même à l'horizon 2030. C'est pratiquement du long terme lorsque l'on voit la durée des législatures qui est de cinq ans. Cela représente deux législatures et nous ne pouvons pas décider, sans gouvernement de plein exercice, à la place de ce gouvernement.

Plus vite nous aurons le bonheur de voir naître un gouvernement fédéral et un gouvernement régional flamand – je le dis et le répète: avant le 31 décembre –, plus vite nous pourrons prendre position quant à ce projet de Plan national Énergie-Climat et à toutes les contributions que nous avons rassemblées au moyen de l'enquête publique auprès des citoyens, des pays limitrophes et des *stakeholders*.

Ensuite, s'agissant du bilan intermédiaire, il est un petit peu trop tôt pour le tirer, car nous attendons encore certaines réponses. De plus, l'analyse des résultats par un bureau externe est toujours en cours. Il nous faudra encore attendre une quinzaine de jours avant de disposer d'un point de vue général à partir duquel nous pourrons discuter ensemble. Mes administrations concernées par le climat et l'énergie examinent également tous ces résultats. Nous pourrons décortiquer le tout ultérieurement.

Voilà comment j'entrevois, à ce stade, et de manière évolutive, la manière de poursuivre ce travail en vue de le mener à bonne fin. Le but est de rendre un Plan national Énergie-Climat le plus ambitieux possible ou, en tout cas, en phase avec les recommandations européennes pour le 31 décembre prochain. Je vous remercie de votre attention.

01.08 Kurt Ravyts (VB): Mevrouw de minister, ik ben tevreden dat u de verwachtingen een beetje tempert. U tempert de verwachtingen van heel wat lobbygroepen die hier uiteraard politiek zullen worden vertaald. U schetst een realistisch beeld van wat mogelijk is. Een en ander valt of staat ook deels met nieuwe regeringen.

Mijnheer de voorzitter, ik weet niet of er deze morgen een regeling van de werkzaamheden was maar ik wil toch van de gelegenheid gebruikmaken om mijn ontgoocheling uit te drukken over de hoorzitting van volgende week. Bij de sprekers die wij zullen horen is er immers vrijwel niemand die ook eens een ander geluid laat horen. Ik denk bijvoorbeeld aan het VBO dat gezegd heeft het niet realistisch te vinden om de ambities nog verder op te schroeven. Als Youth for Climate hier volgende week zal zijn, dan kan het VBO evengoed komen.

De **voorzitter**: Blijkbaar wordt daar volgende week over beslist. Dat is nog niet gebeurd.

01.09 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen): Mevrouw de minister, wat de bevraging betreft, daar hebben we het al eens uitvoerig over gehad. Vóór de vakantie werd al een toelichting gegeven over het aantal mensen dat geantwoord had op de open en gesloten vragen. Ik heb hier eigenlijk niets nieuws gehoord. Deze morgen konden we in de krant wel lezen dat diegenen die de bevraging hebben ingevuld meer ambitie vragen.

Ik hoor de minister zeggen dat ze nu eigenlijk niets kan doen wegens de lopende zaken. We hebben hier vandaag echter wel een Parlement met volheid van bevoegdheid. Het is niet omdat de regering in lopende zaken is dat het Parlement ook in lopende zaken is. Als de minister van oordeel is dat zij niet kan beslissen, dan moet zij naar het Parlement komen om het standpunt dat door België naar voren zal worden geschoven door het Parlement te laten valideren. Er is een standpunt want er is een interparlementaire klimaatresolutie die zich uitdrukkelijk inschrijft in de Europese klimaatstrategie met koolstofneutraliteit tegen 2050. Mevrouw de minister, er zijn al twee regionale regeringen gevormd die zich ook inschrijven in de klimaatneutraliteit tegen 2050, de Waalse en de Brusselse regering. Over de Vlaamse regering wordt er momenteel nog steeds onderhandeld. Op het federale niveau is het Parlement in werking. Wij hebben deze morgen vergaderd, wij vergaderen nu en wij zullen ook de komende weken vergaderen. Er kan dus perfect een Belgisch standpunt gevalideerd worden door het Parlement. Ik meen dus wij elkaar nog aantal keren zullen moeten zien en dat u ons de validatie kunt vragen.

Ten tweede, ik kan mij vergissen, maar ik heb niet echt een antwoord gehoord op mijn vragen. Er is enerzijds de publieksbevraging en anderzijds zijn er de aanbevelingen van de Europese Commissie. Vorige keer werd gezegd dat dit in ENOVER zou worden bekeken. Dit is overigens niet onschuldig.

In de governanceverordening inzake klimaat van de Europese Commissie wordt uitdrukkelijk bepaald dat de aanbevelingen van de Europese Commissie niet vrijblijvend zijn. Als lidstaat moeten wij ons positioneren en aangeven wat wij met die aanbevelingen zullen doen. Als wij beslissen om de aanbevelingen niet te volgen, zullen wij dit moeten motiveren. Ik heb dit ook op 15 juli al gevraagd. Laten wij het voorbeeld nemen van het aandeel hernieuwbare energie. Negen op de tien Belgen heeft u gevraagd om de offshoreambities voort te zetten. De Europese Commissie heeft in haar aanbevelingen geschreven dat het voorgestelde ambitieniveau op het vlak van hernieuwbare energie niet in lijn ligt met de Europese targets.

Ik blijf dan ook bij mijn vraag welke opvolging hieraan wordt gegeven door ENOVER. Welke zaken worden daar besproken? Zullen wij akte nemen van de aanbevelingen en aanpassingen doen die daarmee in lijn liggen? Of gaat ENOVER bij de Europese Commissie gewoon de eigen maatregelen verdedigen?

Ik heb op die vragen geen antwoord gekregen.

Tot slot, nog een opmerking voor mijn collega. Het secretariaat heeft iedereen ge-e-maild met de vraag om voorstellen te doen.

01.10 Mélissa Hanus (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses.

Il reste un élément important en termes de méthodologie. J'ai pu lire dans la presse que vous aviez l'impression que les Flamands avaient bien plus de possibilités en termes d'accès à l'information. Même si l'important reste le fond et l'analyse qu'on pourra en tirer, il est essentiel que ce Plan national soit le reflet de l'avis des citoyens de l'ensemble du pays et la voie à suivre me semble être une meilleure concertation avec les Régions pour diffuser l'enquête.

Je vous invite également à ne pas oublier l'appui des pouvoirs locaux qui pourraient également diffuser cette enquête.

01.11 Kris Verduyckt (sp.a): Mevrouw de minister, bedankt voor uw antwoord.

Ik begrijp de moeilijke situatie waarin u zich bevindt. Ik wil daar enigszins begrip voor opbrengen want uiteindelijk is het resultaat belangrijk. Het resultaat moet een goed geïntegreerd plan zijn dat samen met de Gewesten moet worden opgesteld. Op dat vlak zit er enig schot in de zaak, maar ik begrijp dat dit moeilijk is.

Wij mogen echter niet stilzitten. Er zijn nu een aantal goede stappen gezet. Denken we maar aan die

publieksbevraging waar heel wat eten en drinken in zit dat bruikbaar is voor het opstellen van ons plan. Ik hoor u graag zeggen dat het een ambitieus plan moet zijn. U zult daarvoor in ons een partner vinden, in tegenstelling tot mijn collega die al meteen op de rem begint te staan.

Als men de bevraging bekijkt en ziet wat de mensen willen, dan stelt men vast dat de mensen actie willen. Men wil niet dat we nog langer op de rem gaan staan en het woord realisme al gebruiken nog vóór het plan is uitgeschreven. Ik vind die houding bijzonder jammer. Telkens men de mensen schrik aanjaagt door te wijzen op de betaalbaarheid van de plannen, zal ik het hebben over de kansen op nieuwe jobs, en nieuwe economische impulsen en investeringen om energieonafhankelijker te worden.

Ik vind het jammer dat men nu al op de rem gaat staan terwijl wij eigenlijk nog niet eens zijn begonnen.

01.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, je n'ai pas grand-chose. C'est un échange de vues. Nous ne sommes pas dans un exercice réglé de questions-réponses, c'est plus ouvert. Objectivement, je ne vais évidemment pas livrer une analyse qui n'est pas encore terminée. CONCERE-ENOVER rassemble les administrations régionales et fédérales et peut donc facilement essaimer une publication d'avis.

J'expliquerai ce qui a été dit dans la presse aujourd'hui, qui n'est pas tout à fait exact. Il manque un petit élément pour me faire comprendre. CONCERE-ENOVER est en train d'analyser tout cela avec les administrations concernées, aussi bien au fédéral qu'au régional. Tant que nous n'aurons pas reçu la totalité des réponses qui doivent être rentrées et qui viennent, comme je vous l'ai dit, des pays voisins et des *stakeholders*, il n'y aura pas d'analyse à proprement parler. Dans deux ou trois semaines, nous pourrons revenir sur le sujet.

Le Parlement peut être un intervenant fondamental dans le travail pour le Plan national Énergie-Climat. D'ailleurs, le Parlement s'est déjà signalé par une résolution interparlementaire qui, comme son nom l'indique, a été prise par des parlementaires fédéraux et régionaux. M. Verduyck a demandé tout à l'heure à en avoir copie, ce que le secrétariat est tout à fait en mesure de lui communiquer. Cette résolution montre les revendications et demandes adressées par le Parlement de la précédente législature au gouvernement.

Tout cela est très bien, mais il faudra quand même faire des arbitrages, puisque toutes ces questions doivent être budgétisées. Madame Van der Straeten, je veux bien entendre ce que vous me dites, mais il faut à un moment donné savoir ce que chaque niveau de pouvoir est en mesure de faire budgétairement parlant pour réaliser concrètement ce qu'il envisage dans le cadre des ambitions.

On peut parfois un peu déconnecter les ambitions du trajet concret, en se disant que si on n'est pas ambitieux, on a peut-être moins de chances de lancer une machine qui pourrait arriver suffisamment loin. Mais il reste que la réalité, d'ici à 2030, peut et doit être clairement décrite et budgétisée.

Mais on ne peut faire cela en dehors d'un gouvernement de plein exercice. Cela me semble difficile, le Parlement n'étant pas compétent pour élaborer un budget. Nous devons baliser un chemin à un moment donné et le réaliser.

J'aime être réaliste car c'est une chose d'avoir des ambitions et de vouloir les réaliser – même si parfois elles vont loin – mais c'est autre chose de n'avoir que des ambitions et de savoir, au moment où elles sont projetées, que l'on ne pourra pas les réaliser. Il faut donc toujours rester dans une relation correcte avec la réalité pour être sûrs de pouvoir réussir.

L'Europe recommande 25 % de renouvelable. Nous en avons proposé 18,5 %. Au niveau fédéral, nous savons quelles sont nos compétences en matière de renouvelable et ce que nous avons prévu de réaliser en mer du Nord à l'horizon 2030. Il appartient aux gouvernements régionaux de compléter cette vision afin d'obtenir ensemble une trajectoire qui nous amènera aux 25 % en 2030. Une fois que la mer du Nord sera remplie d'éoliennes, ce sera difficile d'aller plus loin en matière de renouvelable, pour ne prendre que ce segment. Il y a des tas de choses que nous pouvons projeter et puis il y a la réalité.

Je propose de revenir faire le point sur ces questions dans trois à quatre semaines, lorsque j'aurai tous les éléments analysés par le groupe-pilote CONCERE-ENOVER et mes administrations. J'espère que d'ici là, le gouvernement régional flamand sera installé et que nous pourrons lire ses ambitions en matière de Plan national Énergie-Climat. Cela nous permettra alors de projeter ce qui devra être fait par le gouvernement

fédéral pour compléter.

01.13 Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen): Mevrouw de minister, België is geen parlementaire republiek, is het dat wat u zei? Wij hebben echter allebei al perioden gekend, zowel in de periode waarnaar u verwees als in de afgelopen legislatuur, toen ik er echter niet bij was, waar het Parlement wel zijn rol gespeeld heeft in tijden dat er geen regering was of de regering geen meerderheid had. De waarheid ligt sowieso altijd ergens in het midden.

Mijnheer de voorzitter, ik wil in dezen graag een constructief voorstel doen.

Aangezien de minister zegt dat zij nog drie weken nodig heeft om te kijken hoe het een en ander kan worden voorgesteld, zouden de fracties in de commissie misschien ook verbeterpunten voor het NEK kunnen voorstellen. Ik heb er geen probleem mee om te werken in het kader dat u hebt geschetst, om te vertrekken bij een bepaalde ambitie, die uiteraard gestoeld moet worden door concrete actie, die ook niet in het ijle mag zijn maar die rekening moet houden met een bepaalde context. Specifiek wat betreft hernieuwbare energie, zegt de offshore sector dat hij nog meer kan doen. Wij weten allebei dat de kosten dalen voor de ondersteuning daarvan. In een stabiel financieel kader kunnen wij misschien verder gaan. Met uw akkoord, mijnheer de voorzitter, kunnen de fracties misschien, aangezien het Parlement toch aan het werk is, ook zelf constructief meewerken aan het finaliseren van het NEK.

De **voorzitter**: Dit dossier kan ook volgende week aan bod komen bij de bespreking van de werkzaamheden.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

Vraag nr. 55000141C van mevrouw Tilieux wordt omgezet in een schriftelijke vraag.

Aan de orde is vraag nr. 55000188C van de heer Wollants over Qatarese investeerders in gascentrales.

01.14 Bert Wollants (N-VA): Ik ben even in de war, mijnheer de voorzitter, want ik heb die vraag op 4 september gesteld, maar als de minister een nieuw antwoord heeft, wil ik de vraag graag opnieuw stellen. Tenzij u iets anders zegt, heeft mevrouw de minister die vraag dus al beantwoord.

02 Samengevoegde vragen van

- **Bert Wollants aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "Het toelaten van waterstof in het aardgasvervoersnet" (55000189C).**

- **Kurt Ravyts aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "Waterstoftechnologie" (55000213C).**

02 Questions jointes de

- **Bert Wollants à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'autorisation d'ajouter de l'hydrogène dans le réseau de transport de gaz naturel" (55000189C).**

- **Kurt Ravyts à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "La technologie dans le domaine de l'hydrogène" (55000213C).**

02.01 Bert Wollants (N-VA): Mevrouw de minister, de afgelopen zomer kwam er een oproep van de Duitse gasnetwerkbeheerder om meer waterstof toe te laten in het gasnetwerk. Zo zou het, zonder aanpassingen, nu al mogelijk zijn om tot 2 % van de samenstelling van aardgas te vervangen door waterstof. Er lopen in een aantal regio's al testen om na te gaan wat het effect zou zijn als dat percentage wordt opgeschroefd tot 20 %. In het kader van de debatten die wij hebben gehad over de energievisie of het energieakkoord gaf Fluxys aan dat het net geschikt is voor de bijmenging van een zeker percentage waterstof. Uit de huidige cijfers over de samenstelling van aardgas, die door Fluxys worden gepubliceerd, blijkt duidelijk dat die toevoeging vandaag nog niet gebeurt, wat mij brengt tot een aantal vragen over de richting die wij uit gaan.

In welke mate is het vandaag al toegestaan om een bepaald percentage waterstof toe te voegen aan het aardgas dat in het aardgasvervoersnet wordt vervoerd? In welke mate is de administratie reeds gestart met de voorbereidingen voor de opmaak van een kader? Zijn er op dat vlak al studies beschikbaar over de Belgische context? Kunnen die eventueel ter beschikking worden gesteld aan het Parlement, zodat wij ermee aan de slag kunnen?

In 2018 werd een Benelux-samenwerking opgezet rond waterstof, met name rond de mogelijke synergie op het vlak van waterstof in de Benelux-context. Kunt u ons de huidige stand van zaken daarin geven? Welke resultaten kunnen vandaag al worden voorgelegd?

02.02 Kurt Ravyns (VB): Mevrouw de minister, u was aanwezig toen Fluxys, nog niet zo lang geleden, een langetermijncontract met de Qatarezen sloot. Het is heel duidelijk, collega's, dat wij in de overgang naar een koolstofneutrale samenleving gas langer zullen nodig hebben dan sommigen onder u misschien hopen of denken. Op termijn moeten wij het gas kunnen vergroenen door, onder andere, de inzet van waterstof.

Uit een nieuw internationaal rapport blijkt dat de kosten om waterstofgas te produceren met hernieuwbare energie de volgende decennia wellicht zullen kelderen, waardoor het als schone en emissieloze brandstof een belangrijke technologie kan worden in het klimaatneutraal maken van een aantal sectoren. Als de overheden voldoende steun verlenen, kan de prijs de volgende decennia verder zakken en kan die energiebron dus een valabel alternatief worden voor aardgas. Uit de onderhandelingen voor een nieuwe Vlaamse regering blijkt dat er een ambitie is om Vlaanderen inzake waterstof koploper te laten worden in Europa, omdat een aantal bedrijven in Vlaanderen inzake waterstofftechnologie tot de wereldtop behoort en de petrochemische industrie veel restwaterstof produceert.

Om klimaatneutraliteit te bereiken – en ik denk dat mijn collega's van Groen en sp.a dit niet zullen ontkennen –, zullen er zeer grote hoeveelheden hernieuwbare elektriciteit nodig zijn. De combinatie van hernieuwbare elektriciteit met hernieuwbare gassen zoals waterstof is dus aangewezen.

Mevrouw de minister, wat was de voorbije twaalf maanden de inhoudelijke actieradius van de interfederale werkgroep Waterstof en Energieopslag, die de ontwikkeling van groene waterstof in België zou steunen? Is er reeds een nationaal beleidsdocument inzake waterstof?

Is men – ik sluit mij aan bij de vraag van collega Wollants – reeds bezig met de voorbereiding van een regelgevend kader voor het transport van hernieuwbaar gas via de bestaande netinfrastructuur? Wat zal er gebeuren met de investeringen van de beheerder? Ik doel hiermee op een regelgevend kader voor mogelijke compensaties.

Op Benelux-niveau werd vorig jaar een werkgroep opgericht rond waterstof, waar men op zoek zou gaan naar mogelijke synergie en samenwerkingsmogelijkheden. Wat zijn de voorlopige resultaten hiervan?

02.03 Minister Marie-Christine Marghem: Beste collega's, de maximale concentratie aan waterstof die het vervoerde aardgas mag bevatten, maakt geen deel uit van de informatie die wordt gespecificeerd of opgenomen bij de vergunning van vervoer via een transmissieleiding.

In juni 2018 werd op voorstel van de algemene directie Energie van de FOD Economie een ENOVER-groep Waterstof en Energieopslag opgericht, waarin de betrokken federale en gewestelijke departementen zijn vertegenwoordigd. De ENOVER-waterstofwerkgroep ondersteunt de ontwikkeling van waterstof onder meer door, ten eerste, de coördinatie van het Belgische beleid en positiebepaling inzake waterstof; ten tweede, de opvolging van de ontwikkelingen binnen de vier entiteiten en uitwisseling van informatie, studies en *best practices*; en, ten derde, de opvolging van buitenlandse ontwikkelingen – Benelux, Europees en internationaal – en identificatie van samenwerkingsmogelijkheden.

De werkgroep heeft in 2019 ook een eerste interfederaal reflectiedocument inzake waterstof opgesteld. Het reflectiedocument gaat onder andere in op de belangrijkste opportuniteiten van waterstof, zoals de mogelijke rol van groene waterstof in de transitie en de decarbonisatie van het Belgische energie- en transportsysteem, evenals van de Belgische industrie. Het gebruik van waterstof kan ons eveneens helpen onze energie- en klimaatdoelstellingen te halen en onze luchtkwaliteit te verbeteren.

In het kader van grensoverschrijdende uitwisseling tussen lidstaten speelt de gaskwaliteit een centrale rol op het vlak van interoperabiliteit van het EU-gasnet. Onder toezicht van het CEN, het European Committee for Standardization, zijn er al op Europees niveau gesprekken aan de gang over harmonisatie van de kwaliteit van het vervoerde gas. Het actuele werk heeft zowel betrekking op de uitwerking van een Europese norm voor gaskwaliteit als op de vestiging van een Europees regelgevend kader. Voor waterstof blijkt dat een complex proces, omdat dat leidt tot verschillende toleranties afhankelijk van de eigenschappen van het gasnet, maar ook van de uiteindelijke toepassing. Die aspecten worden momenteel onderzocht in bepaalde Europese normalisatiecomités, bijvoorbeeld CEN/TC 234 en CEN/TC 109.

De injectie van biomethaan in de vervoer- en distributienetten van aardgas is momenteel mogelijk mits het respecteren van bepaalde specificaties waaronder de technische voorschriften G5/42 van Synergrid, de federatie van netbeheerders van elektriciteit en gas in België.

In maart 2018 werd een Benelux-werkgroep rond waterstof opgericht voor mogelijke synergieën en samenwerkingsmogelijkheden op het vlak van waterstof. In 2019 werden enkele doelstellingen inzake waterstof naar voren geschoven in het Benelux-jaarplan. Ten eerste, wil men mogelijke en zinvolle werkvelden binnen de Benelux op het gebied van groene waterstof inventariseren. De tweede doelstelling is het in kaart brengen en het opmaken van een technische stand van zaken van de transmissie- en distributienetwerken van aardgas en het verkennen van de mogelijkheden voor injectie van waterstof in de netwerken. Ten derde, wil men de mogelijkheden verkennen voor het harmoniseren van de veiligheidsnormen voor de hulpdiensten, de opleiding van technici en het faciliteren van de bewustmaking van de consumenten.

Momenteel werken zowel de regulators als de distributie- en transportnetbeheerders elk vanuit hun perspectief aan een rapport op pentaniveau inzake de gemeenschappelijke ontwerpprincipes voor de toekomstige waterstofmarkt. De rapporten zullen ook worden gebruikt ter voorbereiding van de onderhandelingen met betrekking tot het toekomstige gaspakket.

02.04 Bert Wollants (N-VA): Mevrouw de minister, als u het niet erg vindt, ga ik het integrale antwoord nog eens nalezen. Het was niet altijd even eenvoudig om te volgen, maar dat is altijd zo in een complexe materie.

Wat wel duidelijk is, is dat wij op het vlak van waterstof blijkbaar nog een heel lange weg te gaan hebben. Er moeten op dat vlak nog heel wat stappen worden gezet, ondanks het feit dat het een hele tijd geleden als vanzelfsprekend werd voorgesteld. Wij hebben hier een debat gehad met de vertegenwoordigers van Fluxys. Toen werd gezegd dat dit zonder enig probleem via het bestaande gasnet kon worden getransporteerd. Het antwoord dat ik hier krijg, lijkt mij toch iets complexer.

Ik meen dan ook dat wij ter zake een aantal zaken moeten afwachten. Er zijn immers mensen die vandaag ideeën opperen zoals bijvoorbeeld een bijmengverplichting. Dit zijn allemaal denkpistes, maar ik meen dat dit net iets is dat wellicht niet alleen op het niveau van dit land kan worden uitgevoerd.

02.05 Kurt Ravyts (VB): Mevrouw de minister, ik dank u voor het zeer uitgebreide en inhoudelijk rijke antwoord.

Dit is inderdaad een complex dossier. Er zijn nog heel wat stappen te zetten, maar toch hoop ik nog steeds op een toekomstige ontwikkeling van de zogenaamde waterstofmarkt.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

De **voorzitter**: De vraag nr. 55000215C van mevrouw Leen Dierick wordt uitgesteld.

03 Question de Mélissa Hanus à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "La conférence sur le changement climatique de Santiago" (55000232C).

03 Vraag van Mélissa Hanus aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De klimaatconferentie te Santiago" (55000232C).

03.01 Mélissa Hanus (PS): Monsieur le président, madame la ministre, en préparation de la COP 25 qui se tiendra au Chili en décembre prochain, la communauté internationale s'est retrouvée lors de la 50^e session des organes subsidiaires de la Convention-cadre sur le climat qui s'est déroulée à Bonn du 17 au 27 juin 2019.

Madame la ministre, pouvez-vous nous détailler les positions qui ont été défendues par la délégation belge lors de cette session? Quelles sont les attentes de notre pays pour la COP 25 à Santiago?

03.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, madame Hanus, ma réponse est longue et circonstanciée, comme c'est parfois le cas, notamment dans le dossier précédent.

Lors des négociations multilatérales officielles qui ont été menées dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le changement climatique, l'Union européenne s'exprime toujours d'une seule voix. Les pays européens participent à ce travail pour que l'Union européenne exprime leurs points de vue. La Belgique est très active dans l'élaboration de ses positions, comme tous les autres pays européens, et elle exerce aussi une forte influence sur ces positions européennes parce que, depuis de longues années, notre administration travaille aux négociations dans ce cadre et permet donc à notre pays d'avoir une position en termes d'expertise. La plupart du temps d'ailleurs, les positions développées par la Belgique sont approuvées et soutenues par les autres pays européens.

L'Union européenne aspire à un régime climatique multilatéral équitable, ambitieux et solidaire envers les plus vulnérables. Dans le cadre de la position européenne, la Belgique met l'accent sur quelques éléments importants.

Tout d'abord, une politique climatique et une intégrité environnementale fortement basées sur des règles multilatérales. Des règles cohérentes revêtent une importance toute particulière dans les négociations en cours sur les modalités d'application de l'article 6 de l'Accord de Paris, qui concerne le marché du carbone, et qui n'ont pu être finalisées à Katowice et, ceci, afin d'éviter tout risque d'affecter le niveau d'ambition du régime dans son ensemble. Cela n'a rien à voir avec le fait qu'elles n'ont pu être finalisées. C'est un détail pour expliquer où elles en sont.

Ensuite, un cycle d'ambition quinquennal et performant pour garder à portée de main les objectifs à long terme de l'Accord de Paris. Il faut tenir compte des résultats du rapport spécial du GIEC sur le réchauffement climatique et l'Union européenne doit examiner en profondeur, d'ici 2020, s'il est possible de revoir à la hausse les objectifs pour 2030. C'est ce que la Belgique demande dans ce cadre.

En outre, l'intégration de la politique climatique dans le contexte plus large du développement durable, de la lutte contre la pauvreté et du respect des droits de l'homme. Cela signifie notamment que nous veillons à la dimension du genre, aux droits des peuples indigènes et à une transition équitable pour les travailleurs et les communautés qui risquent d'être affectés négativement par la transition vers une société neutre sur le plan climatique. La conférence de haut niveau que j'ai coorganisée en février dernier ici à Bruxelles sur le climat et les océans s'inscrit également dans cette large vision. Vous savez par ailleurs que, d'ici deux jours, à Monaco, les pays se réuniront pour parler justement de la préservation des océans et pour poursuivre ce travail, sachant que la COP 25 est dédiée par le Chili à ce sujet notamment.

La Belgique soutient également le compromis délicat et nuancé obtenu à Paris sur la différenciation entre les pays. Dans le même temps, nous prenons en considération les préoccupations légitimes des pays en développement qui disposent de capacités limitées et qui sont très vulnérables, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Sur le plan du financement climatique, la Belgique continue d'accorder une attention particulière au financement pour l'adaptation et au soutien des pays les moins avancés. L'Accord de Paris de 2015 ayant fait l'objet d'un consensus et les modalités d'application de cet accord ayant été en grande partie achevées en 2018 à Katowice, l'accent est de plus en plus mis sur l'application et le suivi des accords conclus et sur le relèvement du niveau d'ambition. Dans ce cadre, le Sommet Action Climat organisé le 23 septembre sur l'initiative du secrétaire général des Nations Unies, M. Guterres, constitue une étape déterminante. Dans le processus formel, 2020 est la date butoir pour permettre de faire émerger des plans climatiques actualisés et des stratégies à long terme.

Un certain nombre de décisions importantes devront toutefois également être prises lors de la COP 25 à Santiago. Selon la Belgique, il s'agit des points suivants:

Primo, nous voudrions clôturer les négociations portant sur l'article 6 de l'Accord de Paris qui figure vraiment en première ligne de l'agenda. Ce dossier est à la fois complexe sur le plan technique et très sensible d'un point de vue politique. Pour l'Union européenne et la Belgique, la préservation de l'intégrité environnementale et du niveau d'ambition sont des éléments primordiaux.

Secundo, nous voudrions, en ce qui concerne les pays en développement et qui sont vulnérables, que l'on révise le mécanisme de Varsovie relatif aux pertes et préjudices. Nous considérons que c'est une priorité. Pour d'autres, il s'agit d'un sujet sensible en raison des conséquences financières et juridiques possibles.

Tertio, nous voudrions que le deuxième Plan d'action Genre soit aussi à l'ordre du jour. La présidence chilienne de la COP 25 a d'ailleurs proposé quelques priorités thématiques qui seront abordées: les océans,

l'Antarctique, l'énergie renouvelable, l'économie circulaire, les écosystèmes, la biodiversité et la mobilité électrique. Il s'agit là de sujets qui nous tiennent tous à cœur.

J'attends un dénouement positif de cette Conférence sur le climat qui renforcera la confiance dans le processus multilatéral et qui doit, avec le Sommet Action Climat de New York du 23 septembre, contribuer à la dynamique politique nécessaire, afin de continuer à inciter les pays d'ici 2020 à déposer des plans climatiques ambitieux et des stratégies à long terme.

03.03 MéliSSa Hanus (PS): Madame la ministre, merci pour votre réponse.

La question de la préservation de nos ressources naturelles, y compris nos ressources en eau, est un élément important à garder en ligne de mire et qu'on oublie trop souvent en matière de dérèglement climatique. On a beaucoup entendu parler dans la presse du stress hydrique à l'horizon de 2030. Ce n'est pas qu'une préoccupation internationale. Il s'exprime aussi à l'échelle nationale. Lui accorder une place dans les priorités de notre délégation me semble aller de soi.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

04 Vraag van Reccino Van Lommel aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De investeringsstimulans voor installaties voor de opslag van energie" (55000234C).

04 Question de Reccino Van Lommel à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'incitant à l'investissement pour les installations de stockage d'énergie" (55000234C).

04.01 Reccino Van Lommel (VB): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, ENGIE Electrabel heeft in het begin van de zomer een vergunningsaanvraag ingediend om de opslagcapaciteit en het vermogen van de bestaande installaties van de spaarbekencentrale van Coo-Trois-Ponts te verhogen met 7,5 %. Deze werkzaamheden vormen een investering van ongeveer 50 miljoen euro en zullen, volgens de planning, in 2024 afgerond zijn.

In een besluit van de CREG wordt bepaald dat indien zowel het geïnstalleerd vermogen als de opgeslagen energie na die uitbreidingswerken verhogen met meer dan 7,5 % ten opzichte van het niveau op 1 juli 2018, een vrijstelling van 80 % op de transmissienettarieven in voege treedt en dit gedurende een periode van vijf jaar na de uitgevoerde werkzaamheden. Naar verluidt compenseert deze korting het volledige investeringsbedrag.

Mevrouw de minister, wij weten natuurlijk dat de federale heffingen op de energiefactuur slechts een onderdeel zijn van de heffingen die worden aangerekend. Niettemin vragen wij ons af welke initiatieven ter zake kunnen worden genomen om te voorkomen dat de netbeheerder de door deze vrijstelling van 80 % gederfde 50 miljoen euro aan nettarieven, elders zal compenseren op de factuur van de gezinnen en bedrijven.

04.02 Minister Marie-Christine Marghem: Mijnheer de voorzitter, beste collega, zoals u ongetwijfeld weet, is de CREG, gelet op de Europese richtlijn, een onafhankelijke regulator met een exclusieve bevoegdheid voor het bepalen van de transmissienettarieven. Het is niet mijn bedoeling om tussen te komen in de bevoegdheden van de CREG.

Mijn administratie heeft mij gemeld dat de CREG op 10 mei 2019 van Elia een tariefvoorstel voor de tariefperiode 2020 tot 2023 heeft ontvangen. Dit document is niet publiek beschikbaar, maar mijn administratie begrijpt uit het raadplegingsdocument dat Elia het in februari 2019 heeft opgesteld vooraleer een tariefdossier bij de CREG in te dienen en dat het beschikbaar is op de website van Elia. Elia heeft in het dossier rekening gehouden met de steunmaatregel waarvan de centrale van Coo van 2020 tot 2023 zou moeten genieten.

Volgens de schatting van mijn administratie zal de jaarlijkse tarifaire impact van de gedeeltelijke vrijstelling van het tarief van Elia voor Coo beperkt zijn en vermoedelijk slechts 1 % van de jaarlijkse kosten van Elia bedragen.

De CREG kondigt op haar website aan dat zij haar eindbeslissing over het tariefvoorstel op 14 november 2019 zal bekendmaken. U zal dus op 14 november 2019 meer duidelijkheid hebben over de evolutie van de transmissienettarieven die aan de netgebruikers zullen worden gefactureerd tijdens de vier komende jaren en aan de CREG uw vragen kunnen stellen.

Ten slotte, het komt een volgende regering met volledige bevoegdheid toe om adequate structurele maatregelen te nemen om een betaalbare energie te garanderen voor onze gezinnen en bedrijven.

04.03 Reccino Van Lommel (VB): Mevrouw de minister, bedankt voor uw antwoord.

ENGIE is de eerste die op dergelijke schaal zulke projecten uitvoert. Wellicht volgen er in de toekomst nog veel meer. Ik denk dat wij zeker waakzaam moeten durven zijn, aangezien wij in het verleden al genoeg precedentes gezien hebben waarbij wij hebben moeten vaststellen dat zogenaamd stimulerende maatregelen geleid hebben tot een substantiële verhoging van de energiefactuur voor gezinnen en bedrijven. Die waakzaamheid vraag ik ook van u.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

05 Question de Daniel Senesael à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "Le rapport du Bureau fédéral du Plan sur les objectifs belges de développement durable" (55000282C).

05 Vraag van Daniel Senesael aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "Het verslag van het Federaal Planbureau over de Belgische doelen inzake duurzame ontwikkeling" (55000282C).

05.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, le 25 juin dernier, le Bureau du Plan publiait son rapport sur les objectifs belges de développement durable. Comme en décembre 2017, les experts du Plan constatent que peu de progrès ont été réalisés afin d'atteindre les objectifs fixés. Ainsi, sur 22 indicateurs pour lesquels un objectif quantifié est fixé, il apparaît que seuls quatre devraient atteindre leur cible en 2030. Quant au 29 indicateurs étudiés pour lesquels notre pays ne s'est pas fixé de cible, onze seulement évoluent favorablement.

Cette situation amène les auteurs du rapport à conclure de façon lapidaire que le gouvernement fédéral met peu en œuvre les dispositions existantes en matière de développement durable. Ils ajoutent que cette matière ne fait pas partie des priorités de la coopération interfédérale.

Madame la ministre, comment justifiez-vous que notre pays soit à ce point à la traîne en ce qui concerne les objectifs de développement durable que nous nous sommes engagés à atteindre à l'horizon 2030?

En mai 2018, je vous interrogeais sur le précédent rapport du Bureau du Plan qui remarquait déjà que notre pays n'était pas dans les clous pour atteindre ces objectifs. Vous m'annonciez alors la mise en place d'un "mini-plan" fédéral de développement durable avant la fin de la législature. Pouvez-vous faire le point sur la mise en œuvre de ce "mini-plan" ainsi que sur les éventuels résultats obtenus?

05.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le député, je vous remercie pour l'intérêt que vous portez systématiquement au rapport fédéral sur le développement durable du Bureau fédéral du Plan. Je me réjouis également de recevoir régulièrement une évaluation indépendante de la politique fédérale de développement durable et des recommandations à ce sujet.

Notre expérience sous la législature précédente montre qu'il n'est pas évident de modifier les tendances présentées par les indicateurs de développement durable. Cela nécessite des changements de fond de nos modes de consommation et de production, et donc une transition structurelle de notre modèle de développement vers ces objectifs de développement durable.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées. Les objectifs établis au sein des Nations Unies n'ont pas encore été traduits de façon précise – même s'ils l'ont été globalement – dans le contexte belge, fédéral en particulier. Parfois, certains objectifs sont très ambitieux dans leur formulation, tant en ce qui concerne l'échéance que la cible à atteindre. Il faut s'en réjouir mais cela ne facilite pas leur réalisation. Par ailleurs, même lorsque des politiques volontaristes sont menées, elles n'ont pas toujours un effet direct sur l'évolution

d'un indicateur qui renseigne sur un état de la situation de la société. Le rapport de causalité entre une politique et un indicateur n'est pas toujours évident à établir.

Enfin, comme évoqué en préambule, l'atteinte des objectifs de développement durable nécessite une transition de notre modèle de développement et donc, une politique transversale de l'ensemble du gouvernement.

Comme je vous l'ai déjà dit et comme le constate le rapport, il n'est pas aisé de mobiliser l'ensemble du gouvernement sur cette matière, sans compter que les collaborations avec les autres niveaux de pouvoir sont cruciales pour la réalisation de ces objectifs, ce qui nécessite encore des efforts supplémentaires.

Concernant votre question relative au "mini-plan", comme déjà évoqué en 2018, mon cabinet a contacté les autres cabinets fédéraux, à plusieurs reprises. Ils ont presque tous accepté des rencontres bilatérales. La plupart d'entre eux ont envoyé des fiches d'action. Mais malheureusement, à la suite de cela, il n'y a pas eu d'accord au sein de la majorité sur l'ensemble des propositions.

En parallèle, la commission interdépartementale pour le développement durable a entrepris la préparation du prochain plan fédéral de développement durable – je l'ai déjà dit à plusieurs reprises – pour permettre au prochain gouvernement d'adopter le plan dans l'année de son entrée en fonction.

À cet égard, je tiens à souligner qu'en dehors de ces travaux, comme le rapport le mentionne, certaines administrations se mobilisent de manière très volontariste pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable et s'en inspirent au quotidien pour orienter leurs politiques.

05.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses.

Je peux évidemment partager vos réflexions et vos constats quant à un manque de mobilisation de certains, que ce soit au niveau des cabinets ou des administrations, pour atteindre les objectifs repris dans ce plan de développement.

Je regrette que la sensibilisation n'ait pas les effets escomptés. Je compte sur vous, le temps que vous resterez en fonction, pour remobiliser les acteurs concernés afin que les objectifs de ce plan soient mieux quantifiés et en évolution plus favorable et plus constante.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

06 Question de M. Michel De Maegd au ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable sur "la plantation d'arbres sur les propriétés de l'État fédéral" (55000287C)

06 Vraag van de heer Michel De Maegd aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkelinguitwerking over "de aanplanting van bomen op terreinen van de federale Staat" (55000287C)

06.01 Michel De Maegd (MR): Madame la ministre, l'environnement et le climat font heureusement partie des priorités en 2019 pour un nombre croissant de citoyens. Parmi les nombreuses pistes pour lutter contre la pollution, celle de la plantation d'arbres est souvent sous-estimée. Pourtant - et cela a été particulièrement mis en exergue ces dernières semaines à la suite des nombreux incendies en Afrique et en Amazonie - de nombreuses études scientifiques démontrent que les arbres filtrent les particules et bien d'autres polluants de l'air. Selon une étude de l'ONG The Nature Conservancy, en investissant à peine 3,6 euros par habitant dans la plantation d'arbres, les villes pourraient sauver entre 11 000 et 37 000 vies par an.

Bien sûr, et je vous l'accorde, les arbres ne doivent pas se substituer à d'autres stratégies d'assainissement atmosphérique ni, cela va de soi, à la réduction de CO₂; néanmoins, ils sont un puissant moyen de purifier l'air et peuvent dès lors constituer un outil parmi d'autres dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Madame la ministre, cette piste a-t-elle été étudiée par l'État fédéral? En effet, ce dernier possède de nombreuses propriétés réparties sur l'ensemble du pays. Selon vous, serait-il opportun d'engager une vaste opération de plantation d'arbres sur celles-ci lorsque cela s'avère possible afin de participer à notre niveau à la purification de l'air? Dans l'affirmative et selon vos estimations, madame la ministre, à quelle échelle pourrait-on réaliser ce projet et quel serait le budget nécessaire pour une telle initiative?

06.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le député, je vous remercie pour votre question car la plantation d'arbres est effectivement un élément pouvant produire un effet très bénéfique dans la lutte contre la pollution atmosphérique, notamment en milieu urbain.

Cette thématique a d'ailleurs été abordée lors de la conférence du CFDD (le Conseil Fédéral du Développement Durable) sous le titre "La biodiversité pour le développement durable". Cette conférence s'est tenue le 22 mars 2019 et au cours de celle-ci, deux pistes pour des engagements post-2020 de la Belgique pour la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique (CBD) en 2020 ont été mises en avant. Une de celles-ci concerne l'utilisation de la biodiversité dans les villes pour améliorer non seulement la qualité de l'air mais apporter une solution à l'adaptation aux changements climatiques, mettre en place les maillages verts permettant de relier entre elles des populations d'espèces et fournir des espaces de ressourcement à la population.

Je suis parfaitement d'accord avec vous sur le fait de dire que l'État fédéral a un rôle d'exemple à jouer en ce dossier, même si cette thématique, dois-je le préciser, relève avant tout de la compétence régionale de l'aménagement du territoire et forêts, en matière de qualité de l'air et aussi de climat.

Néanmoins, la Régie des Bâtiments – qui dépend du fédéral – est l'une des entreprises publiques partenaires de la stratégie BeBiodiversity que j'ai lancée voici deux ans. Bien que nous nous trouvions en affaires courantes, le CFDD prendra bientôt les engagements post-2020 en vue de la prochaine CBD. Son groupe de travail "Biodiversité" l'a amené à contacter la Régie des Bâtiments pour développer plus avant la prise en compte technique non seulement de la biodiversité, mais aussi du climat, de la santé et de la politique des produits.

Une investigation est donc en cours, mais elle dépasse votre question sur la plantation des arbres. Il me semble important de dégager des solutions fédérales intégrées qui répondent aux défis majeurs auxquels nous faisons face en termes de qualité de l'air, de changement climatique et de perte de biodiversité.

Comme vous le mentionnez, les arbres ne doivent bien entendu pas se substituer à d'autres stratégies d'assainissement atmosphérique ou de réduction des émissions de carbone. Il est donc avant tout nécessaire de poursuivre et d'accroître nos efforts sur le plan de la prévention des émissions polluantes en milieu urbain, notamment en agissant sur la mobilité et les bâtiments. Pour intervenir en ces domaines, l'État fédéral partage avec les Régions des leviers très importants tels que la fiscalité, les chemins de fer et la politique des produits.

J'ajoute que je m'entretiendrai avec la Régie pour voir quelles sont les propriétés fédérales où nous pourrions envisager des plantations séquentielles d'arbres. Cela fait partie d'un tout. Je disposerai en tout cas d'une vue précise de ce qu'il nous est possible de faire. Je pourrai donc vous répondre tout aussi précisément dans les semaines à venir. Je vous remercie de votre attention.

06.03 Michel De Maegd (MR): Madame la ministre, je vous remercie de votre réponse proactive et j'espère que le prochain gouvernement de plein exercice, que j'appelle également de mes vœux, tiendra compte de cette thématique.

De telles actions font partie des gestes concrets que l'on peut accomplir *hic et nunc*, sans s'enfermer dans un agenda à l'échéance lointaine. Pour citer l'exemple de mon collègue Philippe Goffin, celui-ci a agi avec détermination en faveur d'une plantation d'arbres dans sa commune et sa région. Comme le disent les membres de la Coalition Climat, les grands objectifs en termes de protection de l'environnement ne doivent pas exclure des actions plus simples dont l'addition peut entraîner un effet bénéfique. Nous le voyons ici avec la question de la pollution de l'air, qui relève en effet des compétences régionales, mais à laquelle le fédéral peut apporter des réponses. En définitive, c'est le même air que nous respirons tous. Si je puis dire, ne scions pas la branche sur laquelle nous sommes assis.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

07 Question de Samuel Cogolati à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "La convention internationale sur les espèces sauvages menacées d'extinction" (55000300C).

07 Vraag van Samuel Cogolati aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De internationale overeenkomst inzake bedreigde in het wild levende dier- en plantensoorten" (55000300C).

07.01 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je ne voudrais pas saper le moral de cette commission, mais la Belgique est une vraie plaque tournante pour le commerce illégal d'espèces sauvages et produits dérivés, comme l'ivoire et les reptiles.

La 18^{ème} conférence internationale qui vise à réglementer le commerce international d'espèces animales et végétales menacées vient d'avoir lieu à Genève, fin août.

Madame la ministre, je me pose des questions sur la position de la Belgique lors de cette dernière conférence internationale. L'éléphant est inscrit sur la liste rouge des espèces en danger d'extinction. La population d'éléphants a diminué d'au moins 50 % au cours des trois dernières générations. Aujourd'hui, il en resterait moins de 50 000 à l'état sauvage. La Belgique a-t-elle défendu un renforcement des plans visant à lutter contre le rôle de chaque pays dans le commerce illégal de l'ivoire?

Concernant le pangolin, plus de 20 kg d'écaillés de pangolin ont été saisis lors du premier semestre 2019 à l'aéroport de Zaventem. Quelle fut la position de la Belgique sur cette espèce en particulier?

Au sujet du trafic illégal au Vietnam, qui est aujourd'hui une plaque tournante pour tous les produits issus d'espèces menacées, pourquoi la conférence internationale n'a-t-elle pas pu aboutir à une mise en œuvre de la convention CITES dans ce pays?

Enfin, plusieurs associations, dont le WWF, ont déjà appelé la Belgique à élaborer un plan d'action. Si je ne me trompe pas – et j'aimerais avoir votre confirmation – il n'y a toujours pas de plan d'action belge pour mettre en œuvre la convention CITES. Quand ce plan d'action pourrait-il voir le jour, notamment pour créer un point unique pour la convention en Belgique et renforcer les contacts intermédiaires pour mieux former les douanes?

07.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le député, la Belgique, avec les autres pays de l'Union européenne, soutient pleinement une mise en œuvre stricte des *National Ivory Action Plans*. Les pays appelés à établir ce type de plan ont été sélectionnés au moyen du rapport *Elephant trade information system* (ETIS). Le plan d'action veille à s'attaquer aux points qui posent problème. Cette COP a également fait le lien entre l'implémentation de ces plans d'action et la résolution relative à l'application de la convention, ce qui permettra d'imposer des mesures de compliance aux pays qui ne respectent pas les accords.

La Belgique siège enfin au sein de sous-groupes et a également contribué financièrement au développement du système qui permet à ces conventions d'entrer en action.

Pour votre deuxième question, en effet, la Belgique est malheureusement une plaque de transit. Vous devez savoir que lorsque je suis entrée en fonction, peu d'inspecteurs étaient en mesure de contrôler les arrivages de matières végétales ou animales. Grâce à des fonds que le gouvernement m'a permis d'utiliser sur ma propre cassette, j'ai pu faire en sorte que 8 temps-pleins soient attribué. Nous sommes maintenant beaucoup plus aptes à contrôler.

Dans le compte rendu des questions-réponses de la législature écoulée, vous avez pu lire que, depuis leur entrée en fonction, les inspecteurs ont fait beaucoup plus de contrôles et permis un meilleur respect des conventions internationales. Nous faisons un maximum d'efforts pour intercepter les envois illégaux, aussi bien pour le pangolin que pour l'ivoire ou d'autres marchandises illégales.

Lors de saisies majeures, la cellule CITES prend contact avec le pays d'origine afin de faire procéder à une enquête plus poussée sur les expéditeurs de l'envoi.

Lorsque j'ai l'occasion de faire de la diplomatie en matière de protection de la biodiversité, je n'hésite pas à le faire. Les COP et toutes les rencontres internationales sont des lieux idéaux pour ce faire. Il m'est plusieurs fois arrivé – encore récemment à Monaco – de prendre contact avec des représentants de pays d'origine pour essayer de comprendre comment fonctionne leur système de contrôle et essayer de mettre en relation les contrôleurs de ces pays avec ceux de notre système pour qu'ils puissent se coordonner. Si leurs

systèmes ne correspondent par au nôtre, s'il n'existe pas de modèle d'évaluation standard de certification ou si on ne le comprend pas, on peut se tromper, même si, parfois, tout est correctement réalisé dans le pays d'origine. Dans bien des cas aussi, si on n'a pas de point d'attache avec ces pays, on peut passer à côté de cargaisons problématiques. J'aurai encore l'occasion de rencontrer mes collègues. Je le fais d'autant plus facilement que l'inspecteur qui travaillait dans l'administration est devenu un collaborateur de mon bureau.

Nous sommes donc vraiment en contact direct pour faire en sorte que ces liens entre les pays se créent au fur et à mesure, en espérant évidemment que cela continue.

Concernant votre troisième question, le Vietnam a été identifié par ETIS, qui est un sous-groupe de fonctionnement. Il pose problème en tant que pays de destination pour la corne de rhinocéros. C'est pourquoi le Vietnam dispose d'un plan d'action spécifique afin de s'attaquer à ce problème. L'Union européenne et la Belgique – en son nom et en tant que membre de l'Union européenne – ont signalé que des progrès avaient certes été réalisés dans l'implémentation de ce plan, mais elles ont aussi vivement préconisé la mise en place de mesures complémentaires ainsi qu'une attention renforcée à l'identification de bandes criminelles organisées et la nécessité d'améliorer la collaboration entre les différentes autorités nationales. Le Vietnam devra faire rapport sur la question d'ici octobre 2021.

En ce qui concerne votre quatrième question sur la cellule CITES, celle-ci transmettra des informations concrètes aux douanes pour que leurs analyses de risques et leurs contrôles puissent également être adaptés aux décisions prises à l'occasion de la COP. L'affectation de personnes et de moyens aux douanes relève toutefois de la compétence de mon collègue ministre en charge des Finances. Il n'y a pas que la DG Environnement, il y a aussi l'administration des douanes. Mes services sont tout à fait disponibles pour donner les informations spécifiques sur la CITES ou pour conseiller lors d'éventuelles saisies et dans le cadre de la participation à des opérations européennes et internationales.

On pourrait ajouter que depuis 2015, la Belgique, à ma demande, fait partie du Comité directeur de l'African Elephant Fund, qui finance des projets de conservation de l'éléphant africain. Chaque année, la Belgique contribue au financement d'un système d'échange d'informations sur le commerce de la faune et de la flore en Europe et en Afrique.

Nous subventionnons également depuis 2017 un projet ayant pour but d'apporter un soutien scientifique au contrôle de la réglementation CITES concernant l'afrormosia, qui est une espèce de bois tropical et l'une des principales espèces de bois d'Afrique centrale mises sur le marché international. Nous sommes d'ailleurs malheureusement l'un des principaux importateurs de ce bois dans l'Union européenne.

Enfin, on peut se prévaloir du renforcement de l'équipe d'inspection fin 2017 pour renforcer le contrôle de la législation CITES.

07.03 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse.

On n'en a pas parlé, mais une des pistes d'action consiste en ce plan d'action dont l'Union européenne dispose déjà depuis 2016. Apparemment, ce ne serait pas encore le cas pour la Belgique, si je comprends bien votre réponse.

Je crois que c'est vraiment l'une des pistes pour avancer dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

08 Question de Thierry Warmoes à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "Le contrat portant sur des milliards entre Fluxys et le Qatar" (55000303C).

08 Vraag van Thierry Warmoes aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "Het miljardencontract van Fluxys met Qatar" (55000303C).

08.01 Thierry Warmoes (PVDA-PTB): Bonjour madame la ministre. Le lundi 2 septembre vous étiez présente lors de la signature d'un contrat à long terme entre l'entreprise d'État Qatar Petroleum, par le biais de sa filiale Qatar Terminal Limited, avec le gestionnaire de réseau de gaz belge Fluxys. Ce contrat prévoit

de réserver la capacité du terminal GNL de Fluxys à Zeebrugge entre 2023 et 2044 à cette entreprise.

Quel est le coût d'entretien de ce terminal Fluxys?

Comment rimez-vous l'importation de gaz qatari jusqu'en 2044 avec l'ambition de la Belgique d'être neutre en carbone pour 2050? Je pose cette question notamment parce que pas plus tard qu'avant-hier nous avons reçu ici la commission Climat qui nous a rappelé que les objectifs du Plan national Énergie-Climat sont insuffisants par rapport aux objectifs européens et à l'Accord de Paris et qu'ils ont clairement appelé à arrêter tout investissement dans des infrastructures pour combustibles fossiles.

Notre pays a-t-il une stratégie à long terme pour une transition du gaz naturel vers les alternatives écologiques?

Je vous remercie pour vos réponses.

08.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le député, je dispose d'une réponse entièrement rédigée en néerlandais, mais je vais la traduire immédiatement, de façon cursive.

Tout d'abord, il faut remarquer que Fluxys est une entreprise privée et que comme ministre je n'ai aucune compétence pour intervenir dans les organes de décision de cette entreprise.

Les activités du terminal GNL de Fluxys LNG, qui est une filiale à 100 % de Fluxys Belgium, sont en effet régulées par la CREG. Les tarifs tout comme les règles d'accès sont approuvées par celle-ci. En cette qualité et suivant les règles établies par la CREG, les frais sont tarifés et valent pour l'accès au réseau de transport de Fluxys Belgium.

Vous savez qu'en Allemagne il y a une fermeture du nucléaire en 2022. Dix GW (gigawatts) de nucléaire restants vont être fermés autour de 2022 en Allemagne, alors que l'Allemagne possédait une capacité de 30 GW de nucléaire et qu'il y a aussi un plan de sortie du charbon et du lignite qui est prévu pour 2038. Au total, vont ainsi disparaître en Allemagne 53 GW de capacité de production.

Aux Pays-Bas, vous avez aussi une électricité qui est produite à hauteur de 4,6 GW par cinq centrales à charbon. Celles-ci seront fermées d'ici 2030.

En France, vous avez aussi un phasage partiel qui concerne les centrales nucléaires et qui vise à faire disparaître, à l'horizon 2035, 12 à 13 GW de production d'électricité par le nucléaire. Le gaz qui est livré entre autres via Zeebrugge est donc en première position pour remplacer les capacités sortantes. Il n'y a pas 50 000 possibilités.

Tout en augmentant le renouvelable un peu partout, y compris dans notre pays, on doit bien évidemment choisir une énergie que certains appellent "énergie de transition". Mais on sait que cela a aussi des effets en matière d'émissions de CO₂, de particules fines et de NOx (oxyde d'azote).

En parallèle, des initiatives sont prises pour verdir par l'ajout de biométhane (gaz vert) et pour capturer le CO₂. Vous avez donc deux techniques: faire en sorte de produire du gaz vert et capturer le CO₂ autant que possible. Fluxys est très actif dans ces techniques, notamment en partenariat avec le groupe Colruyt et le port de Gand. Aujourd'hui, Fluxys a déjà facilité l'existence en Flandre d'un registre pour le gaz vert, le biométhane, et a participé au fait qu'il y ait un véritable marché stimulé pour le gaz vert.

En Belgique, il y a différentes compétences en cette matière. Comme je l'ai dit tout à l'heure en réponse à l'échange de vues sur le Plan national Énergie-Climat, institutionnellement, différentes compétences sont réparties entre le niveau fédéral et le niveau régional. Tant les Régions que le fédéral peuvent avoir des compétences en matière d'hydrogène. La concertation structurée et l'échange d'informations entre les différentes entités sont tout à fait nécessaires, comme pour bien des sujets d'ailleurs. C'est pourquoi, en 2018, sous l'impulsion de mon administration et du groupe ENOVER-CONCERE (la plate-forme administrative, d'information et de travail qui rassemble les administrations régionales et fédérales de l'énergie et du climat), il a été décidé de créer un groupe de travail "stockage et hydrogène" où les administrations concernées sont représentées.

En 2019, le groupe national ENOVER a aussi présenté un document de réflexion concernant l'hydrogène. Il

y est notamment question des opportunités en cette matière et des rôles éventuels de gaz verts dans la transition et la décarbonation de notre production d'énergie en Belgique et pour notre industrie. Cette énergie peut contribuer à l'atteinte de nos objectifs climatiques et énergétiques pour l'amélioration de la qualité de l'air. Chaque secteur et *stakeholder* a été, dans ce cadre, consulté.

Pour l'instant, en accord avec les collègues des Régions et les différents secteurs, on examine comment développer et coordonner une politique globale en Belgique en cette matière.

Ceci étant, la réussite de notre transition énergétique ne pourra se réaliser qu'à travers la combinaison de plusieurs vecteurs et sources d'énergie. Le Fonds de transition énergétique que j'ai mis en place contribue au financement des projets innovants et des technologies visant à réduire les émissions de CO₂.

08.03 Thierry Warmoes (PVDA-PTB): Madame la ministre, merci pour vos explications.

Je vois que la réflexion est en cours. La question est bien de savoir ce qu'on va faire de toute l'infrastructure dédiée à l'approvisionnement en gaz naturel. Votre vision est-elle de la transformer pour des gaz bio ou va-t-on plutôt investir dans d'autres formes renouvelables de production d'énergie? L'un n'est pas contraire à l'autre.

À notre avis, cette infrastructure de canalisations de gaz devra être abandonnée et il ne faudra plus y investir.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

09 Question de Thierry Warmoes à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'incidence de Nemo Link sur les prix de l'électricité" (55000304C).

09 Vraag van Thierry Warmoes aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De gevolgen van Nemo Link op de elektriciteitsprijzen" (55000304C).

09.01 Thierry Warmoes (PVDA-PTB): Madame la ministre, au début de l'année, le lien Nemo a été activé (câble à haute tension reliant la Grande-Bretagne à la Belgique par le fond de la mer du Nord) pour permettre l'importation d'une plus grande quantité d'électricité à partir d'autres marchés énergétiques, si nécessaire. La justification que vous avez apportée au manque de réserve stratégique au cours de l'hiver dernier pointe entre autres ce lien Nemo comme solution pour résoudre le problème de déficits ultérieurs.

Le Royaume-Uni est, selon mes chiffres, un importateur net d'électricité. Aujourd'hui, les Britanniques importent 7 % de leur électricité et on s'attend, en 2025, à ce qu'ils en importent jusqu'à 20 %. En conséquence, la baisse des capacités de production britannique pose question par rapport à la confiance que l'on pourrait avoir sur la possibilité d'importer de l'électricité de Grande-Bretagne pour combler nos déficits.

Madame la ministre, combien de mégawatts la Belgique pourrait-elle au maximum importer de Grande-Bretagne cet hiver? Quel impact un *no deal* pourrait-il avoir sur les prix de l'électricité pour les familles belges? Quel en serait l'impact sur les livraisons via Nemo? Comment le gouvernement fédéral garantira-t-il que le prix de l'électricité négocié par le lien Nemo n'explosera pas? Comment pourra-t-il garantir qu'une augmentation prévue des prix ne sera pas facturée au consommateur belge?

09.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le député, vos questions sont cruciales et très précises. J'ai déjà eu l'occasion d'en parler à maintes reprises, mais nous sommes actuellement dans une nouvelle configuration. Je vous propose de vous présenter un condensé des réponses déjà formulées en cette matière, que je vous adresserai par mail.

Je peux vous dire que notre pays est largement interconnecté.

Notre position géographique est très favorable en Europe de l'Ouest. Traditionnellement, nous sommes interconnectés à la France depuis de nombreuses années ainsi qu'à la Hollande. Le plan de développement d'Elia a prévu une interconnexion cette fois-ci avec la Grande-Bretagne. Nous l'avons officialisée en décembre 2018 et elle est entrée en fonction en janvier 2019. À la fin de cette année, nous aurons une interconnexion directe avec l'Allemagne. Comme celle avec la Grande-Bretagne et celle que nous avons

avec les pays voisins, elle tourne autour d'une capacité de 1 000 MW dans les deux sens.

Toutes les interconnexions peuvent livrer cette capacité quand le pays d'origine n'a pas besoin de cette électricité pour lui-même, c'est-à-dire quand il est en surproduction. Quand tous ces pays situés au même endroit géographiquement subissent des conditions hivernales assez rigoureuses et qui se maintiennent pendant un laps de temps significatif – dix jours et plus –, il devient alors compliqué de faire fonctionner à plein les interconnexions.

C'est la raison pour laquelle mon cabinet, mon administration et moi-même disons toujours qu'il faut être prudent avec ces interconnexions. Elles permettent facilement à l'énergie de passer d'un endroit à un autre et de limiter le développement de la production d'énergie sur notre sol. Mais, une fois qu'un pays a besoin de l'énergie qu'il produit sur son propre territoire et qu'il est capable de fournir cette énergie à sa population même dans des conditions rigoureuses d'hiver qui se maintiennent dans le temps, il est clair que nous ne pouvons plus bénéficier de cette électricité.

Nous devons donc, nous aussi, nous poser la question de savoir quel est le *minimum minimorum* d'infrastructures sur notre sol en mesure de produire l'électricité dont nous avons aussi besoin en ces périodes-là.

Vous me dites que la Grande-Bretagne est un importateur net d'électricité. Aujourd'hui, les Anglais importent 7 % de leur électricité et on s'attend d'ici 2025 à ce que cela augmente jusqu'à 20 % de leurs besoins. Dans l'état actuel de la réponse que j'ai sous les yeux, je n'ai pas accès à de tels chiffres. Je vais tenter de me renseigner. D'où proviennent ces chiffres?

Je vais enquêter plus avant pour voir à quoi ils correspondent véritablement.

Vous dites aussi que la production britannique tend à diminuer. Or, en raison de toutes les informations en ma possession, je ne partage pas du tout cette impression. Par exemple, la Grande-Bretagne est en train de construire une centrale nucléaire. En outre, dans son mix énergétique, elle exploite des centrales à charbon et dispose d'énergies renouvelables en abondance. Je ne sais donc pas d'où vous tenez votre information.

En ce qui concerne le Brexit, je vais bien volontiers répéter à votre intention qu'on ne déplore aucune difficulté dans les échanges d'électricité. Quel que soit le Brexit – contractuel, dur ou sans accord –, il n'entraînera aucune incidence en ce domaine. De son côté, le gouvernement fédéral a pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir le cadre actuel des échanges d'électricité, quoi qu'il arrive.

J'en viens à une dernière précision à propos des modèles utilisés par le gestionnaire de réseau Elia pour calculer les besoins en réserve stratégique. Peut-être avez-vous assisté ce matin à l'échange de vues avec Elia, la CREG et mon administration. Quand, selon un processus régi par la loi, Elia doit se livrer à une évaluation des besoins pour l'hiver à venir, elle se fonde sur des études probabilistes qui agrègent dans des logiciels les hivers des trente années précédentes. Sur la base de cet examen du passé, qui est donc de longue haleine, on élabore une projection probabiliste jusqu'à l'entrée dans l'hiver, de sorte qu'il soit géré à près de huit jours d'anticipation, conformément aux exercices météorologiques. Nous évaluons donc chaque fois nos besoins concrets, surtout dans des périodes de stress comme nous en avons connu au cours de l'hiver dernier.

Bref, au regard de ces besoins à satisfaire, les études probabilistes se livrent à des évaluations relatives aux interconnexions et à notre capacité de production au sol.

Une fois qu'on entre dans l'hiver, on fait les mêmes évaluations à plus courte période, dans le concret, pour voir tous les jours combien on a de possibilités de recevoir de l'électricité par les interconnexions.

À ce sujet, petit détail, si vous continuez à être l'un des membres fans de cette commission, il est important que vous sachiez que l'Allemagne n'a pas encore terminé son plan de transfert de l'électricité venant du nord du pays vers le sud, c'est-à-dire des champs éoliens de la mer du Nord vers les parcs industriels du sud. Pour transférer cette électricité abondante qui est produite au nord de son pays, elle passe par les interconnexions entre elle et la Hollande pour sortir cette électricité par le nord et elle la fait rentrer par le sud via la France. Cela a pour conséquence des congestions aux frontières qui ne nous permettent pas de bénéficier de cette électricité. C'est la raison pour laquelle, il est fondamental que nous ayons enfin cette liaison directe.

Bien-sûr, il faudra régler ce problème de *loop flows* mais ce sont des questions européennes sur lesquelles nous pourrons revenir, si vous le souhaitez. Il faut poursuivre le travail pour que nous ayons cette capacité d'interconnexion directe avec l'Allemagne qui nous permettra d'avoir 1 000 MW de capacité supplémentaire avec l'Allemagne à la fin de cette année-ci, je l'espère. Vous pouvez trouver de plus amples informations dans le rapport public d'Elia visible sur son site à la page 126. Il s'agit de l'étude probabiliste qu'elle a réalisée au sujet du prochain hiver.

Concernant vos deux dernières questions, il faut savoir que les prix de l'électricité sont déterminés par les échanges entre acteurs du marché. Ils sont le résultat de l'offre et de la demande. C'est la première des bases. Vous parlez de garantie des prix de l'électricité par rapport à l'interconnexion Nemo et vous demandez comment le gouvernement fédéral pourrait protéger les consommateurs contre une hausse de l'électricité. La question est beaucoup plus large que de se préoccuper uniquement des interconnexions.

L'approvisionnement électrique en Belgique ne repose pas que sur les interconnexions. Vous venez de le comprendre à travers mon explication. Les prix sont liés au fait que si vous n'avez pas prévu sur votre sol un parc de production suffisamment robuste pour vous permettre, en cas d'hiver rigoureux, de ne pas devoir chercher de l'électricité qu'on ne vous enverrait pas par les interconnexions, vous recherchez alors ce que tout le monde recherche au même moment, c'est-à-dire un produit qui se fait rare et qui donc devient cher. Vous luttez alors moins bien contre l'augmentation des prix.

Voilà la réponse à la question: la première chose à faire, selon moi, est de rendre notre parc de production en Belgique robuste, raison pour laquelle nous avons lancé toute la mécanique du mécanisme de rémunération de la capacité.

09.03 Thierry Warmoes (PVDA-PTB): Je vous remercie, madame la ministre, pour votre réponse.

Je suis effectivement membre de cette commission, mais nouveau. J'ai beaucoup à apprendre. Je vous remercie pour vos explications. Les chiffres figuraient dans la presse. S'il devait y avoir de meilleurs chiffres, je serais intéressé de les avoir.

09.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Dans quel article avez-vous pu consulter ces chiffres? Je suis intéressée de les consulter.

09.05 Thierry Warmoes (PVDA-PTB): Je ne l'ai pas ici mais je vais vous le transmettre.

Votre réponse explique bien l'importance du plan de production nationale et de ne pas trop compter sur les interconnexions même si elles sont utiles. J'en prends bonne note.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

10 Samengevoegde vragen van

- Greet Daems aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De goedkeuring van 'superethanol'" (55000305C).

- Greet Daems aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De goedkeuring van 'superethanol'" (55000494C).

- Kurt Ravyts aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "Het koninklijk besluit dat de verkoop van met ethanol verrijkte benzine (E85) mogelijk maakt" (55000509C).

10 Questions jointes de

- Greet Daems à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'homologation du "superéthanol"" (55000305C).

- Greet Daems à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'homologation du "superéthanol"" (55000494C).

- Kurt Ravyts à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'arrêté royal permettant la vente d'essence enrichie en éthanol (E85)" (55000509C).

10.01 Greet Daems (PVDA-PTB): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, in de pers lazen we dat u een koninklijk besluit voorbereidt voor de goedkeuring van superethanol, de zogenaamde E85. De effectiviteit van die biobrandstoffen staat echter ter discussie. Volgens een onderzoek van de Europese

Commissie stoot bio-ethanol gemaakt van tarwe slechts 3 % minder uit, als men de productie van bio-ethanol zelf meerekent. Ook de productie van biobrandstoffen uit maïs is zo energie-intensief dat het bijna geen CO₂-voordeel oplevert ten opzichte van fossiele brandstoffen. Daarnaast concurreren energiegewassen ook nog eens met de voedselproductie en dat kan toch niet de bedoeling zijn.

Ik sta niet alleen met deze bezorgdheid. Maandag kwamen wij luisteren naar de interparlementaire bijeenkomst van de Klimaatcoalitie. Ook zij hebben hun bezorgdheid uitgedrukt over de invoering van E85. Zij klagen het gebrek aan transparantie aan over de besluitvorming. De invoering van E85 staat immers niet in het Nationaal Energie- en Klimaatplan. De Klimaatcoalitie vraagt om de goedkeuring van E85 op te schorten aangezien het geen effectieve klimaatmaatregel is en een bedreiging vormt voor de voedselzekerheid. Daarnaast is er de Federale Raad voor Duurzame Ontwikkeling die heeft aanbevolen om het gebruik van biobrandstoffen op basis van voedselgrondstoffen te verminderen. Die aanbeveling werd ook opgenomen in de interparlementaire resolutie uit 2018 ter voorbereiding op COP24.

Ik kom dan tot mijn vragen.

Bevestigt u dat bij urgentie en via koninklijk besluit de brandstof E85 wilt invoeren in ons land? Heeft de regering in lopende zaken de legitimiteit om dit bij urgentie en via koninklijk besluit in te voeren aangezien de energiedoelstellingen 2020 van België al jaren gekend zijn en het onderwerp controversieel is?

Met welke legitimiteit gaat u in tegen de aanbeveling van de interparlementaire resolutie uit 2018 ter voorbereiding op COP24? Heeft u al het advies gevraagd van de Federale Raad voor Duurzame Ontwikkeling?

Welke vooruitzichten heeft u op de toekomstige productie van biobrandstoffen in ons land? Welke impact zal dit hebben, onder andere op het vlak van de waterconsumptie in de landbouw? Welke garanties heeft u dat deze maatregel niet zal leiden tot verdere ontbossing en voedselschaarste, zowel hier als in het Zuiden?

Tot slot, kunt u garanderen dat de gewassen, bedoeld voor de productie van superethanol, niet zullen worden geteeld op akkers waar voorheen tropisch regenwoud stond?

10.02 Minister **Marie-Christine Marghem**: U had twee vragen. U hebt een samenvatting gegeven?

10.03 **Greet Daems** (PVDA-PTB): Ik heb ze inderdaad samengevoegd. Ik hoop dat dit geen probleem vormt?

10.04 **Kurt Ravyts** (VB): Mijnheer de voorzitter, ik had ook de indruk of de stellige zekerheid dat men met E85 uiteindelijk overgaat tot de vernietiging van het Amazonewoud.

Ik werd door een aantal Vlamingen aangesproken die mij zeiden dat, indien ze de geschikte wagen hadden en indien met ethanol verrijkte benzine hier ook aan het tankstation te verkrijgen zou zijn, ze hier ook goedkoop én milieuvriendelijk brandstof zouden kunnen gebruiken. Ik heb tegen hen gezegd dat er aan een KB wordt gewerkt. Mevrouw Marghem is bevoegd voor het regelgevend kader. Ik zal straks van u vernemen, mevrouw de minister, hoever het staat met dat KB. We hebben het hier wel over ethanol uit suikerbieten, maïs en tarwe. Om dit allemaal te vermengen in een nieuwe kruistocht van biobrandstoffen vind ik een beetje goedkoop. Zo is het elke maand iets anders.

Mijn technische vraag behelst natuurlijk ook de beperking tot zeven procent. Zal de bijdrage van de eerste generatie van biobrandstoffen, maximaal zeven procent, ook voor E85 gelden? Het moet natuurlijk nog interessant genoeg zijn om deze brandstof op de markt te brengen in ons land.

10.05 Minister **Marie-Christine Marghem**: Mevrouw Daems, mijnheer Ravyts, ik zal mijn antwoorden enkel in het Frans geven.

Monsieur Ravyts, votre question est arrivée hors délai. Je ne pourrai donc y répondre précisément. Nous l'avons néanmoins acceptée et vous enverrons ultérieurement une réponse écrite.

10.06 **Kurt Ravyts** (VB): Dat zou vriendelijk zijn.

10.07 **Marie-Christine Marghem**, ministre: L'objectif de l'arrêté est de permettre la mise sur le marché

belge de l'essence E85 consécutivement à la publication de la norme belge NBN EN 15293. Il ne s'agit pas d'une obligation. Le taux maximal d'éthanol (85 %) sera probablement limité dans une première période, eu égard aux exigences techniques.

La limite maximale de 7 %, qui est exprimée en valeur énergétique, est entrée en vigueur en ce qui concerne les biocarburants produits à partir de graines et autres plantes féculentes, sucres et plantes oléagineuses principalement cultivées à des fins énergétiques sur des terres à vocation agricole. Voilà la définition très précise, qui répond à une partie de vos questions. Je vous renvoie aux biocarburants de la première génération. Cette limite est applicable à la totalité des biocarburants mélangés aux combustibles fossiles – notamment, l'essence et le diesel – mis annuellement en consommation.

Il convient de signaler que, pour satisfaire à l'obligation de l'incorporation de biocarburants, les sociétés pétrolières enregistrées ne peuvent que faire reconnaître le bioéthanol qualifié et certifié durable. Les critères qu'elles doivent respecter, conformément à un schéma volontaire qui est agréé, sont fixés par la directive 2009/28/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. Ces critères tiennent compte tant de la biodiversité que des émissions de gaz à effets de serre.

10.08 Greet Daems (PVDA-PTB): U zei dat er op landbouwgrond geteeld zal worden, maar mij is het niet duidelijk geworden waar die gelegen is. Kunt u daar nog op antwoorden?

10.09 Marie-Christine Marghem, ministre: Ce n'est pas précisé dans la réponse qui a été préparée. Je vais donc vous répondre ultérieurement. Je vais demander à mon administration.

Si votre question est de savoir si nous allons faire venir à grands renforts de transport des produits cultivés ailleurs, ou au contraire mobiliser des terres chez nous qui pourraient servir à autre chose – c'est le grand débat –, c'est évidemment le problème. C'est la raison pour laquelle les critères de la directive sont à ce point stricts. Si la question que vous me posez est de savoir, en Belgique, quelles sont les obligations par rapport à la provenance des matières premières, je vous répondrai par écrit ultérieurement.

10.10 Greet Daems (PVDA-PTB): U mag mij schriftelijk antwoorden.

De heer Ravyts spreekt over een kruistocht, maar u mag niet blind zijn voor de nadelen die de productie van superethanol met zich meebrengt. Investeren in E85 vinden wij een fakeoplossing voor het klimaat. Het is belangrijk om te investeren in echte oplossingen. Voor ons is de oplossing de ontwikkeling van echt hernieuwbare energie. Ik denk daarbij bijvoorbeeld aan waterstof. Wij pleiten er dan ook voor, mevrouw de minister, om uw voornemen om E85 goed te keuren, te laten vallen.

10.11 Kurt Ravyts (VB): Het enige wat mij niet duidelijk was – of misschien net wel – is of het KB al dan niet definitief goedgekeurd werd?

10.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Selon moi, non.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

11 Question de Sarah Schlitz à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "Le plan concret de la Belgique pour le Sommet Action Climat du 23 septembre 2019" (55000308C).

11 Vraag van Sarah Schlitz aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "Het concrete Belgische plan voor de UN Climate Action Summit van 23 september 2019" (55000308C).

11.01 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Madame la ministre, j'aimerais vous interroger sur le Sommet Action Climat qui se tiendra la semaine prochaine à New-York. Cette rencontre vise à mettre autour de la table les principaux acteurs des sphères économique et politique. Ce sommet aura lieu exactement un an avant l'échéance de renforcement des engagements pris par les États conformément aux Accords de Paris. C'est donc un moment important dans la gouvernance climatique internationale. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a récemment insisté sur l'importance d'entreprendre une action audacieuse et beaucoup

plus ambitieuse en faveur du climat, afin de mettre fin à l'augmentation des émissions d'ici 2020 et de réduire les émissions de façon drastique. Il a également demandé personnellement aux dirigeants de faire "plus que des beaux discours" et de "venir à New-York avec des plans concrets pour atteindre ces objectifs". Il a également insisté sur la mise en œuvre rapide d'actions concrètes comme la suppression des subventions pour les combustibles fossiles.

Madame la ministre, quel message la Belgique va-t-elle porter la semaine prochaine à New-York? Serez-vous en mesure de présenter un plan révisé, actualisé et ambitieux pour atteindre les objectifs mondiaux? Je vous remercie.

11.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la députée, le Sommet Action Climat des Nations Unies qui se tiendra le 23 septembre à l'initiative de M. Guterres devra effectivement marquer – son discours porte d'ailleurs ce signe – un tournant dans le processus du relèvement du niveau d'ambition dans le monde. Il s'agit là d'une nécessité absolue si l'on veut pouvoir atteindre les objectifs que la communauté internationale a définis en 2015 dans le contexte de l'Accord de Paris.

L'ampleur du fossé existant entre les plans climatiques actuels et les efforts à fournir pour atteindre les objectifs fixés est extrêmement préoccupante. Le principal message que la Belgique cherchera à faire passer le 23 septembre au Sommet Action Climat des Nations Unies est la volonté de notre pays de s'engager dans ce processus de relèvement des ambitions tant au niveau mondial qu'europpéen. La politique climatique belge est ancrée dans la politique climatique européenne. Comme vous le savez, la Belgique exprime son point de vue à travers le point de vue de l'Union européenne; elle agit fortement avec son administration dans ce cadre.

Notre pays est favorable à une révision de l'objectif fixé, à savoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % à l'horizon 2030, par rapport à leur niveau de 1990, au travers d'une politique interne en tenant compte des efforts collectifs supplémentaires qui seront nécessaires et des actions déjà entreprises par l'ensemble des pays afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Pour rappel, cet objectif a été défini par l'Union européenne dans le contexte de l'Accord de Paris sous forme de "NDC", contribution déterminée au niveau national. Pour plus de précisions à ce sujet, je vous renvoie à ma réponse à une question spécifique que vous avez récemment posée au sujet du niveau d'ambition de la Belgique, à savoir la question n° 55000309C.

Je me réjouis des intentions de la nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen d'ouvrir le débat sur le renforcement de l'ambition climatique de l'Union européenne et j'espère que la Belgique pourra jouer un rôle proactif et constructif dans ces discussions.

Dans le contexte du Sommet Action Climat des Nations Unies, différentes initiatives concrètes, auxquelles les pays pourront adhérer, seront proposées dans les neuf domaines d'action suivants: l'atténuation; les moteurs sociaux et politiques; la mobilisation des jeunes et du public; la transition énergétique; la transition industrielle; les infrastructures-villes-actions locales; les solutions fondées sur la nature; la résilience et l'adaptation; le financement de l'action climatique et la tarification du carbone.

L'annonce de ces initiatives est toujours en cours car les différents gouvernements sont en train d'étudier le dossier et de se concerter afin de déterminer à quelles initiatives la Belgique apportera son soutien lors du sommet.

Pour ce qui est du long terme, je puis vous informer que la Belgique s'efforce de faire avancer les pourparlers européens qui sont actuellement menés à propos de la vision à définir à long terme et qu'elle met tout en œuvre pour permettre l'adoption rapide d'une stratégie européenne à long terme qui viserait la neutralité climatique, conformément à l'Accord de Paris, qui serait fondée sur une analyse approfondie des incidences environnementales, économiques et sociales des trajectoires de réduction des émissions, et qui s'inscrirait aussi de façon cohérente dans le sillage des avancées scientifiques les plus récentes, notamment le rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire. La Belgique est en train d'élaborer elle-même une stratégie à long terme respectant les objectifs de l'Accord de Paris et inscrite dans la droite ligne de la stratégie européenne à long terme qu'elle devra présenter à la Commission européenne avant le 1^{er} janvier 2020.

11.03 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie. Je ne manquerai pas de lire la réponse à ma question n° 55000309C.

La Belgique est effectivement dans une période un peu particulière, celle de la composition des gouvernements. Je pense cependant que vous avez suffisamment de bagages pour porter là-bas un message ambitieux au nom de la Belgique. Je pense entre autres à la résolution interparlementaire votée l'an dernier par l'ensemble des parlements de Belgique.

La Belgique est tout de même le foyer des marches des jeunes pour le climat. Il est fondamental que les représentants politiques représentent aussi cette jeunesse qui en appelle au changement. La rencontre interparlementaire qui s'est déroulée hier à l'invitation de la coalition Climat allait vraiment dans ce sens. Plus de soixante personnes y étaient présentes, avec les prises de parole des différents députés et chefs de groupe qui allaient tous dans le sens de l'augmentation des ambitions. Même si on ne s'accorde pas toujours sur les moyens, nous nous retrouvons sur les objectifs. Un moment de débriefing est prévu en commission Climat prochainement. Je me réjouis de pouvoir y entendre ce que vous aurez porté pour la Belgique et les moyens concrets sur lesquels vous vous serez accordés.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

12 Question de Sarah Schlitz à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "L'ambition de la Belgique en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre" (55000309C).

12 Vraag van Sarah Schlitz aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De Belgische ambitie inzake de vermindering van de broeikasgasuitstoot" (55000309C).

12.01 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Madame la ministre, le 22 août dernier, la chancelière allemande Angela Merkel et le premier ministre des Pays-Bas Mark Rutte ont annoncé leur volonté commune de renforcer les mesures en faveur du climat à l'échelle européenne. La chancelière s'est ainsi prononcée en faveur d'une réduction de 55 % des gaz à effets de serre dans l'Union européenne d'ici 2030. Les Pays-Bas se sont assigné comme objectif une réduction de 49 % pour 2030.

De son côté, la Belgique se contente d'un objectif de 35 % pour cette même échéance. Dès lors, ma question sera très simple: allez-vous rejoindre ce mouvement favorable à une augmentation des ambitions européennes?

12.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Vous et moi, madame la députée, avons compris que les questions se suivaient et que la seconde aurait pu être posée en premier lieu, mais ce n'est pas grave. Il s'ensuivra peut-être un phénomène de répétition. En tout cas, ce qui compte, c'est le contenu.

Lors du Conseil européen d'octobre 2014, les États membres de l'Union européenne se sont engagés à atteindre un objectif collectif de réduction d'au moins 40 % pour 2050 par rapport au niveau de 1990. Cet objectif sera décliné dans les secteurs ETS (- 43 %) et non ETS (- 30%) par rapport à 2005. Celui qui avait été assigné à la Belgique atteignait une réduction de 35 %.

Il convient de souligner que nous nous sommes engagés en faveur d'une telle réduction à un moment où aucun accord mondial sur le climat n'avait encore été conclu. Plus d'un an après cette décision du Conseil européen d'octobre 2014, nous avons pu obtenir cet accord historique à Paris, à travers la COP21.

L'objectif de - 41 % pour 2030 fait également partie de l'engagement auquel a souscrit l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de Paris.

Il est repris dans la contribution déterminée au niveau national de l'Union européenne. Dans ce contexte, la Belgique a toujours souligné que le cycle d'ambition quinquennal de l'Accord de Paris constituait un élément clé du nouveau régime climatique international permettant d'élever progressivement le niveau d'ambition.

L'Union européenne a joué un rôle important dans la conceptualisation et dans la négociation de ce régime. Il est donc essentiel que l'Union s'inscrive fidèlement dans ce processus tout en apportant une contribution positive à la dynamique internationale insufflée par l'Accord de Paris.

Pour la Belgique, il a toujours été clair que la contribution déterminée de l'Union européenne pourrait être

revue. C'est ainsi que, dans le contexte du Dialogue Talanoa, nous avons adopté avec les Pays-Bas et le Luxembourg la Déclaration Talanoa du Benelux, dans laquelle nous appelons l'Union européenne à revoir sa contribution au niveau national actuel d'ici 2020.

Je tiens à rappeler que le Conseil européen d'octobre 2014 s'était aussi exprimé pour un objectif de 27 % de parts d'énergies renouvelables et d'une augmentation de l'efficacité énergétique de 27 %. Entre-temps, lors des négociations sur les directives qui ont ancré ces objectifs énergétiques dans l'acquis législatif européen, l'ambition par rapport aux objectifs d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique a été revue à la hausse. On est passé de 27 à 32 % pour le renouvelable et de 27 à 32,5 % pour l'efficacité énergétique. Nous visons donc maintenant une part d'énergies renouvelables rehaussée à 32 % en 2030, tous ensemble, et une augmentation de l'efficacité énergétique à 32,5 %.

Selon la Commission européenne, ces objectifs renforcés et combinés avec d'autres législations adoptées, dont par exemple celle relative au fonctionnement de la réserve de stabilité du marché dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission, permettent d'ores et déjà à l'Union européenne d'atteindre une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45 % en 2030. *De facto*, l'augmentation des exigences en matière de diminution de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique dans les directives rendait le troisième résultat – à savoir la diminution des gaz à effet de serre – plus exigeant.

Une telle réduction devrait dès lors désormais figurer comme référence. On devrait le dire quand nous discutons de notre niveau d'ambition pour 2030. Les trajectoires que la Commission européenne propose dans le cadre de ses analyses relatives à la stratégie européenne à long terme atteignent également des niveaux de réduction en 2030 plus élevés que ceux inscrits dans nos engagements formels actuels.

Dans sa résolution du 20 décembre 2018 visant à repositionner la Belgique dans le débat climatique, ce Parlement a demandé au gouvernement de souscrire à un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre au niveau européen de minimum 55 % à l'horizon 2030 et de minimum 95 % à l'horizon 2050 par rapport aux émissions de 1990. Le gouvernement fédéral a défendu ce niveau d'ambition lors des négociations internes au niveau belge sur ce sujet, en particulier relativement à la stratégie climatique de l'Union européenne à l'horizon 2050.

Dans cette perspective, je me réjouis des déclarations de la nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui plaide pour la neutralité climatique au niveau européen en 2050 et pour une réduction des émissions d'au moins 50 % à l'horizon 2030, tout en exprimant la volonté de proposer un plan pour augmenter l'objectif 2030 vers 55 %.

J'espère que nous pourrions rapidement initier le débat sur le renforcement de l'ambition climatique de l'Union européenne au travers de la révision de sa contribution déterminée et que la Belgique pourra jouer un rôle – je n'en doute pas – proactif et constructif dans ces discussions.

12.03 Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie pour cette réponse très complète.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

13 Vraag van Kris Verduyckt aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De degressiviteit van de offshoreheffing" (55000313C).

13 Question de Kris Verduyckt à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "La dégressivité du prélèvement offshore" (55000313C).

13.01 Kris Verduyckt (sp.a): Mevrouw de minister, in België wordt degressiviteit toegepast op de offshore-toeslag op onze energiefactuur. Maar Europa heeft ons op de vingers getikt en gewaarschuwd dat wij dat enkel mogen doen voor de energie-intensieve bedrijven.

Hebt u al stappen gedaan om ons in regel te stellen of zult u dat nog doen? Wat zijn uw intenties?

13.02 Minister Marie-Christine Marghem: Mijnheer Verduyckt, op 20 juli 2016 werd het offshore-degressiviteitsmechanisme in het licht van de Europese staatssteunregels informeel aangemeld bij de Europese Commissie via een prenotificatie.

Nadien werden twee verzoeken om bijkomende informatie van 22 september 2016 en 26 april 2017 vanwege de Europese Commissie beantwoord door de Belgische overheid bij brief van 7 maart 2017 en 22 mei 2017.

Op 2 juli 2018 werd vervolgens een brief ontvangen van de Europese Commissie met onder meer het standpunt dat de plafonnering van de offshoreheffing niet aanvaardbaar is.

Op 23 november 2018 werd een wetsontwerp met een hervorming van het offshoredegressiviteitsmechanisme voorgelegd aan de ministerraad, waarin de ministerraad werd verzocht om zich akkoord te verklaren met de hervorming en om machtiging te verlenen aan de minister van Energie om de hervorming formeel aan te melden bij de Europese Commissie. De beslissing hieromtrent werd echter uitgesteld naar een volgende vergadering van de ministerraad.

Le cap de 250 000 euros, refusé par la Commission européenne, ne peut être maintenu. Tous les mégawatts consommés doivent être soumis à la surcharge offshore. Afin de rendre le soutien à la production d'énergie électrique renouvelable en mer du Nord compatible avec les *guidelines* de l'Union européenne, le Conseil des ministres avait mandaté la CREG. Le Conseil des ministres m'avait personnellement mandatée et mon cahier des charges donnait une feuille de route claire: préserver le pouvoir d'achat des ménages, la compétitivité des PME et des grosses entreprises, ainsi que le budget de l'État. C'est ce que j'ai plusieurs fois appelé la triangulation du cercle. À un moment donné, il faut que quelqu'un paie. Sans toucher au budget de l'État, sans alourdir la facture des consommateurs ou des entreprises, c'est compliqué.

Il faut trouver une nouvelle organisation à l'intérieur d'une enveloppe pour répartir au mieux la surcharge offshore, pour préserver la compétitivité des entreprises par rapport à celles des pays voisins. La CREG est parvenue à trouver une solution respectueuse des *guidelines* de l'Union européenne tout en faisant économiser 24 millions au budget de l'État. Cette solution n'impactait pas les ménages et préservait la compétitivité des PME et des entreprises électro-intensives. Dans le respect des *guidelines* européens, lorsqu'une entreprise ne peut se passer d'une consommation importante d'électricité et que le coût de celle-ci représente une part importante de ses charges, cette entreprise peut être protégée.

Elle peut être exemptée d'une partie de la facture. Seules celles qui ne sont pas électro-intensives ne peuvent pas en bénéficier. Mais il existe un groupe gris: il s'agit d'entreprises qui n'entrent pas dans la catégorie définie par l'Europe mais qui sont grosses consommatrices d'électricité. Malheureusement, certains partenaires estiment que leur consommation est excessive.

Comme il n'a pas été possible de trouver un consensus pour protéger toutes les entreprises, il a fallu explorer d'autres pistes que celles proposées par la CREG. Il a été envisagé une réduction allant jusqu'à 85 % pour les entreprises. Ces pistes offraient cependant moins de sécurité juridique. Il faut donc continuer à négocier avec la Commission européenne.

La dernière tentative de négociation a eu lieu fin de l'année dernière, lorsqu'un projet de loi relatif à la réforme du mécanisme de dégressivité offshore a été proposé au Conseil des ministres me demandant de notifier à la Commission européenne.

Il n'y avait toujours pas de consensus puisque pour certains partenaires, faire payer presque dix fois moins aux grosses entreprises qu'aux ménages restait inacceptable. Une grosse discussion de société se cache derrière ce problème.

Lorsque les parcs installés en mer du Nord produiront à pleine capacité, les ménages devront payer 11 euros par mégawatt/heure. Je rappelle que si on n'avait pas négocié avec les parcs offshore pour diminuer le soutien qui devait leur être payé dans un système de concession et leur prendre 4 milliards d'euros, les consommateurs auraient dû payer 17 euros de surcharge.

L'économie est de 6 euros par mégawatt/heure. Cela signifie que chaque fois qu'est mis en œuvre dans notre mix énergétique du renouvelable, une pression sur la facture se produit puisque vous voyez que dans la facture d'énergie un gros 30 % de celle-ci concerne le soutien au renouvelable.

Aujourd'hui, c'est-à-dire le jour où ma réponse est formulée, la surcharge offshore est de 7 euros par

mégawatt consommé. Actuellement, les entreprises grosses consommatrices d'électricité sont toujours dans le même système que l'Europe refuse d'accepter à terme et sont exonérées au-delà de 250 000 euros.

Évidemment, le gouvernement en affaires courantes n'est pas en mesure d'arbitrer définitivement cette question, qui devra être réglée en priorité par le gouvernement suivant. Si le prochain gouvernement souhaite s'éloigner des *guidelines* et de la solution dégagée par la CREG qui suivait scrupuleusement les règles européennes, il faudra négocier avec la Commission européenne, ce qui ne sera pas facile puisque les délais prévus par les *guidelines* ont expiré au 31 décembre 2018.

Je préciserai à titre de nuance que la Commission européenne est parfaitement au courant de la situation belge et de sa complexité, sachant que le gouvernement est en affaires courantes depuis le 21 décembre 2018.

Je vous remercie pour votre attention.

13.03 Kris Verduyckt (sp.a): Het was een korte vraag met een heel lang antwoord over een probleem dat nog niet opgelost is, begrijp ik.

Als ik u goed begrepen heb, ligt het voorstel van de CREG er wel maar kunt u, omdat de regering in lopende zaken is, geen definitieve oplossing bieden. Wij zullen het probleem blijven opvolgen.

13.04 Marie-Christine Marghem, ministre: La CREG a fait une proposition qui suivait les *guidelines*, mais elle n'a pas été acceptée. Si l'on avait suivi la CREG, nous aurions été en temps et en heure et nous aurions pu prendre une décision s'il y avait eu un accord en plein exercice puisqu'il fallait nous positionner sur cette question au 31 décembre 2018 au plus tard. Le gouvernement est devenu minoritaire le 21 décembre 2018 et nous sommes restés dans cette situation de non-accord. Aujourd'hui, d'autres pistes sont sur la table mais elles ne suivent pas nécessairement l'avis de la CREG et elles provoqueront de toute façon la nécessité de renégocier avec la Commission européenne.

Nous y reviendrons ultérieurement.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

14 Question de Samuel Cogolati à Didier Reynders (VPM Affaires étrangères et Défense) sur "Le suivi de la renégociation du traité sur la Charte de l'énergie" (55000399C).

14 Vraag van Samuel Cogolati aan Didier Reynders (VEM Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De follow-up van de heronderhandelingen over het Verdrag inzake het Energiehandvest" (55000399C).

14.01 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le président, après avoir adressé la question à M. Reynders, j'ai compris que c'était Mme la ministre qui s'occupait de la renégociation de ce traité. Ma question porte sur le traité sur la Charte de l'énergie.

Madame la ministre, le 15 juillet dernier, le Conseil de l'Union européenne a mandaté la Commission européenne pour entamer des négociations en vue de moderniser ce traité. Peu de gens le savent, mais actuellement, le traité sur la Charte de l'énergie, dont fait partie la Belgique, est incompatible avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris.

Récemment, on a pu le lire dans la presse, le ministre luxembourgeois de l'Énergie, M. Claude Turmes, a annoncé la volonté du gouvernement luxembourgeois de mettre à l'agenda du prochain Conseil des ministres de l'Énergie du 24 septembre la construction d'une coalition de pays climato-responsables.

Madame la ministre, disposons-nous à ce jour d'un agenda précis du processus de négociation? Si non, allez-vous le demander auprès de la Commission? Quelles sont les chances que ces négociations aboutissent, sachant que, comme pour tout traité, l'unanimité de tous les signataires est obligatoire?

Pensez-vous que les directives de négociation sont suffisantes pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, ce qui est essentiel, sachant que la fin de la protection des investissements dans les énergies fossiles ne fait pas partie du mandat de négociation de la Commission européenne? Cela signifie que la Belgique, pour certains de ses choix en matière de politique pour protéger l'environnement, pourrait se voir attaquer

devant des tribunaux d'arbitrage par des investisseurs dans le domaine des énergies fossiles.

Comptez-vous inscrire la Belgique dans cette dynamique de coalition climato-responsable lancée par le ministre luxembourgeois? Au vu de l'urgence climatique, quel positionnement la Belgique adoptera-t-elle s'il apparaît que dans six mois, le processus n'évolue pas conformément au mandat donné par le Conseil de l'Union européenne?

14.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, monsieur le député, le début des négociations devrait avoir lieu le 12 décembre 2019 en Albanie, puisque c'est ce pays qui assume désormais la présidence de la Conférence sur la Charte de l'énergie. Cela se déroulera immédiatement après la Conférence ministérielle annuelle.

L'intention est que l'ordre du jour et les groupes de sujet pour les négociations y soient décidés. Celles-ci sont entre-temps préparées depuis le début 2018 au sein d'un groupe de travail sur la modernisation, qui a été constitué à cet effet. Un sous-groupe de travail permanent sur la stratégie existe au niveau international, au sein duquel la Belgique est activement représentée par des experts du SPF Économie. Les négociations se dérouleraient ensuite par cycles de quatre à cinq jours tous les trois mois. Les dates précises n'ont pas encore été fixées et seraient convenues lors de cette session du 12 décembre 2019 en Albanie.

Toutes les parties contractantes doivent accepter les modifications à apporter à la modernisation. Il faut qu'il y ait un consensus. S'il n'y a pas de consensus sur un sujet particulier, un compromis doit néanmoins être trouvé ou l'article en question ne peut pas être modifié. Comme toujours en matière de droit international, on fonctionne sur la base du consensus.

Le mandat de négociation que les États membres de l'Union européenne ont donné à la Commission européenne stipule que l'Accord de Paris, à la fois dans sa section "Principes généraux et objectifs" et dans la section "Développement durable et responsabilité sociale des entreprises"... Il manque la fin de la phrase. Je vais consulter la version en néerlandais de la réponse.

Le résultat négocié doit se conformer à ce mandat.

Le but de la Commission européenne est de répondre à la nécessité de modernisation et au souci de la protection des investissements consentis dans le cadre de la Charte de l'énergie. C'est vraiment le principal objectif. La Belgique s'inscrira dans ce sens-là.

La Belgique a toujours eu, à l'égard de ce dossier, la volonté de moderniser ce traité, et en particulier, dans le cadre du champ d'application, d'assurer la protection des investissements en veillant à ce qu'on n'utilise pas cet exercice de modernisation pour élargir le champ d'application... La réponse n'est pas cohérente, veuillez m'excuser.

Je poursuis.

Pour la protection des investissements, l'exercice de modernisation ne doit pas être trop vaste, mais doit s'orienter vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Les organisations internationales qui possèdent une expertise en cette matière – telles IEA (International Energy Agency) et Irena (International Renewable Energy Agency) – sont partenaires du secrétariat de la Convention, qui mobilise des moyens dans le cadre de cette négociation.

Ensuite, la Belgique est très consciente de la nécessité de faire évoluer cette politique sur le plan international, en accordant une attention particulière aux aspects climatiques, notamment le changement climatique.

Cette réponse nous a été fournie à l'état brut – vous vous en rendez compte – par le Département des Affaires étrangères. En effet, initialement, vous aviez posé la question au ministre Reynders. Si vous estimez cette réponse insuffisante ou si vous souhaitez de plus amples précisions, je les chercherai pour la compléter. Moi-même, je considère qu'elle reste au stade des généralités.

14.03 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie. C'est bien volontiers que je recevrai une réponse écrite.

Ce traité nous rend vulnérables. La Belgique va évidemment tout mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs et respecter les engagements pris dans le cadre des Accords de Paris.

Il importe de bien voir que ce traité sur la Charte de l'énergie nous rend vulnérables et doit être renégocié. Si cela se révèle impossible, la Belgique pourra-t-elle s'en retirer?

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

15 Vraag van Greet Daems aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De Belgische banken en hun medeverantwoordelijkheid bij de branden in het Amazonegebied" (55000493C).

15 Question de Greet Daems à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "Les banques belges et leur responsabilité dans les incendies en Amazonie" (55000493C).

15.01 Greet Daems (PVDA-PTB): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, de organisatie FairFin maakte afgelopen maandag bekend dat de Belgische banken meer dan 6 miljard dollar investeren in bedrijven die zich schuldig maken aan ontbossing en mensenrechtenschendingen in het Amazonewoud. Recent onderzoek wijst erop dat soja- en rundveebedrijven, zoals de multinational Cargill, betrokken zijn bij de recente criminele bosbranden in het Amazonewoud. Door het verstrekken van miljarden dollars aan leningen, verzekeringen en investeringen stellen Belgische banken de agrosector in staat haar activiteiten in stand te houden en uit te breiden. Zo dragen zij bij aan de verdere verwoesting van het Amazonewoud.

De slechtste leerling van de klas is BNP Paribas waarin de Belgische Staat de grootste individuele aandeelhouder is. De bank heeft meer dan 3 miljard dollar in dergelijke bedrijven geïnvesteerd.

Mijn vragen zijn de volgende.

Welke maatregelen neemt u als minister van Leefmilieu om de verwoesting van het Amazonewoud tegen te gaan? Welk milieu- en klimaatbeleid voert u ten aanzien van de financiële sector met betrekking tot duurzame investeringen? Welke afspraken zijn er gemaakt binnen de Belgische regering om ervoor te zorgen dat BNP Paribas en Belfius, een bank waarvan de Belgische Staat eigenaar is, enkel investeren in duurzame projecten?

15.02 Minister Marie-Christine Marghem: Mijnheer de voorzitter, mevrouw Daems, het antwoord is in het Frans opgesteld, maar ik zal het voor u in het Nederlands vertalen. Voor mij is dit een kleine oefening.

Ik ben niet bevoegd om uw vraag te beantwoorden. Ik wil erop wijzen dat u zich met uw vraag moet richten tot de minister van Begroting of de minister van Financiën.

Bovendien hebben wij geen enkele bevoegdheid op buitenlands grondgebied.

Tot zover mijn antwoord.

15.03 Greet Daems (PVDA-PTB): Mevrouw de minister, u kan als minister geen strengere eisen stellen zodat er enkel kan worden geïnvesteerd in duurzame projecten? U kunt dit niet afdwingen?

15.04 Marie-Christine Marghem, ministre: C'est une autre question.

Dans le cadre de l'environnement, mes compétences sont très strictes et sont liées à la protection des bois exotiques. L'importation commerciale de ces bois doit correspondre à des critères très précis repris dans la convention internationale CITES, à laquelle adhère la Belgique. Ces critères sont contrôlés par nos inspecteurs sur notre territoire. Nous ne pouvons donc pas contrôler sur le territoire d'un autre État.

Dans les objectifs de développement durable, il y a la protection de la biodiversité. Je suis compétente pour le développement durable sur le territoire belge et pas au plan international, pour lequel Alexander De Croo est compétent.

15.05 Greet Daems (PVDA-PTB): Ik zal mijn vraag dan ook nog eens aan minister De Croo stellen.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

16 **Vraag van Tinne Van der Straeten aan Marie-Christine Marghem (Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling) over "De biobrandstoffen in het Nationaal Energie- en Klimaatplan" (55000503C).**

16 **Question de Tinne Van der Straeten à Marie-Christine Marghem (Energie, Environnement et Développement durable) sur "Les biocarburants dans le Plan national Énergie-Climat" (55000503C).**

16.01 **Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen):** Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, een recent rapport van het IPCC waarschuwt voor de negatieve impact van een grootschalige inzet op bio-energie op de wereldwijde voedselzekerheid. Toch wil België meer inzetten op schadelijke biobrandstoffen.

In het ontwerp van het Nationaal Energie- en Klimaatplan, dat het belangrijkste onderwerp vormde van onze vergadering vandaag, mikt België op een toename tot 14 % biobrandstoffen in 2030, waarvan de helft op basis van landbouwgewassen. Dit gaat in tegen de interparlementaire klimaatresolutie die in 2018 werd goedgekeurd en waarin gevaagd werd geen gebruik meer te maken van schadelijke biobrandstoffen van de eerste generatie.

In de federale bijdrage van het ontwerp van het Nationaal Energie- en Klimaatplan is sprake van een toename tot 12,2 % biobrandstoffen. Landen als Frankrijk hebben beslist om palmolie niet langer te catalogiseren als biobrandstof. Uit een enquête van Europese ngo's bleek eind vorig jaar dat 87 % van de Belgen niet weet dat de diesel die zij tanken palmolie bevat, 67 % is wel voor het stoppen van Europese steun voor het bijmengen van palmolie bij diesel.

Vorig jaar trok België het percentage aan biobrandstoffen op voor 2020, zonder enig onderscheid tussen de biobrandstoffen. Het legde wel een maximumpercentage van 7 % op voor biobrandstoffen uit voedingsgewassen, maar dit is aanzienlijk boven het huidige consumptieniveau.

Mijn vragen zijn de volgende.

Ten eerste, zult u bij de opmaak van het finale Nationale Energie- en Klimaatplan rekening houden met het IPCC-rapport over landgebruik en klimaatverandering van augustus 2019, waarin wordt gewaarschuwd voor de mogelijke negatieve impact van een grootschalige inzet op bio-energie op de wereldwijde voedselzekerheid, door te kiezen voor een lagere algemene doelstelling en het uitsluiten van biobrandstoffen op basis van landbouwgewassen?

Ten tweede, overweegt u het Franse voorbeeld te volgen en schadelijke vervuilende biobrandstoffen als palm- en sojaolie niet langer te beschouwen als biobrandstoffen?

Ten derde, hoe verklaart u het verschil tussen het federale en het nationale ontwerp van het klimaatplan?

16.02 **Minister Marie-Christine Marghem:** Beste collega, de NEKP-doelstelling van 14 % biobrandstoffen in 2030 werd bereikt na overleg en onderhandelingen tussen de federale Staat en de Gewesten. Het ontwerpplan omvat eveneens de doelstelling van 7 % geavanceerde biobrandstoffen tegen 2030.

Le projet de PNEC prévoit que tous les deux ans, une étude soit réalisée afin d'évaluer la faisabilité technique de l'objectif d'incorporation. Cette étude interfédérale sera effectuée pour la première fois dans la première moitié de 2020 et permettra d'ajuster le taux d'incorporation le cas échéant. Il sera entre autres tenu compte de l'intégrité environnementale et de potentiels conflits d'usage.

Il est également à signaler que pour satisfaire à l'obligation d'incorporation de biocarburants, les sociétés pétrolières enregistrées ne peuvent faire reconnaître que les biocarburants durables. Les critères définis à cette fin dans la directive 2009/28/CE sont à respecter de façon scrupuleuse par ces sociétés.

16.03 **Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen):** Dank u voor uw antwoord, mevrouw de minister.

Het is een van de elementen waarop wij in het kader van het Nationaal Energie- en Klimaatplan zullen terugkomen. Wij zullen die elementen verder uitwerken in het kader van onze respectieve standpunten daarover.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 17.11 uur.
La réunion publique de commission est levée à 17 h 11.*